|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT)****24ème réunion, Genève, 3-5 avril 2019** | C:\Users\comas\AppData\Local\Temp\Rar$DRa0.735\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  | **Révision 2 du** **Document** **TDAG-19/****44-F** |
|  | **30 mai 2019** |
|  | **Original:** **anglais** |
| Présidente du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) |
| RAPPORT DE LA 24ème RÉUNION DU GCDT |

# 1 INTRODUCTION ET FAITS SAILLANTS

Le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a tenu sa 24ème réunion au siège de l'UIT à Genève, du 3 au 5 avril 2019, sous la présidence de Mme Roxanne McElvane Webber. La réunion a attiré 136 participants, notamment 111 délégués représentant 56 États Membres, 22 Membres du Secteur de l'UIT-D, 2 établissements universitaires et 1 Associé. Les Vice-Présidents du GCDT M. Christopher Kemei (**Kenya**), M. Abdulkarim Oloyede (**Nigéria**), M. Al-ansari Almashakbeh (**Jordanie**), M. Arseny Plossky (**Fédération de Russie**), M. Wim Rullens (**Pays-Bas**) et Mme Blanca Gonzalez (**Espagne**) étaient présents à la réunion[[1]](#footnote-1), tout comme les Présidents des Commissions d'études de l'UIT-D, Mme Regina Fleur Assoumou Bessou (**Côte d'Ivoire**), Présidente de la Commission d'études 1 de l'UIT-D, et M. Ahmad Reza Sharafat (République islamique d'**Iran**), Président de la Commission d'études 2 de l'UIT-D. Les participants à la réunion du GCDT ont examiné 41 contributions écrites, dont 5 avaient été soumises par les membres.

La réunion de 2019 du GCDT, qui est la première réunion à se tenir après la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18), a été convoquée dans un contexte caractérisé par une croissance permanente dans le secteur des télécommunications. Les données de l'UIT présentées lors de la réunion montrent que l'an dernier, plus de la moitié de la population mondiale (51,2%) utilisait l'Internet et qu'à l'heure actuelle, le nombre d'abonnements au cellulaire mobile est supérieur au nombre d'habitants de la planète. Sous l'impulsion des régions **Amériques** et **Europe**, toutes les régions du monde ont enregistré une forte croissance du service large bande mobile, en particulier les trois régions qui partaient des niveaux les plus bas, à savoir les régions **Asie‑Pacifique**, **Afrique** et des **États arabes**.Les taux de pénétration de la téléphonie fixe ont baissé dans toutes les régions du globe, tandis que le rythme du taux de croissance des abonnements au large bande fixe dans les pays en développement s'est accéléré ces cinq dernières années, pour atteindre 10,4 abonnements pour 100 habitants en 2018. S'agissant du pourcentage des ménages équipés d'un ordinateur, les régions des **États arabes** et de la **Communauté des États indépendants (CEI)** enregistrent la croissance la plus forte. En **Afrique**, la part des ménages ayant accès à un ordinateur est passée de 3,6% en 2005 à 9,2% en 2018. Dans toutes les régions, on a observé une augmentation de la demande de personnes compétentes dans le domaine du numérique, alors que la plupart des pays ne peuvent pas développer les compétences requises au rythme imposé. De plus, si l'accès à l'Internet et son utilisation ont considérablement augmenté, tel que mentionné précédemment, il n'en demeure pas moins que 800 millions de personnes dans les pays les moins avancés (PMA) ne sont toujours pas connectées. Dans ce contexte, le GCDT s'est réuni pour examiner les activités entreprises par l'UIT-D et les objectifs fixés en vue de réduire la fracture en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC), pour ce qui est de l'accès, de la connectivité et des services, et a formulé des avis à l'intention de la Directrice du BDT, tel qu'indiqué dans le présent rapport.

Les participants à la réunion de 2019 du GCDT ont notamment:

• Approuvé le Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2020-2023.

• Souscrit à la stratégie de la Directrice du BDT visant à regrouper des thèmes conformément aux résultats de la CMDT-17 et de la PP-18.

• Nommé des personnes à des postes à responsabilité, en remplacement de celles qui ont cessé leurs fonctions. Ainsi, Mme Amparo Arango Echeverri (**République dominicaine**) et Mme Aichurok Maralbek Kyzy (**République kirghize**) ont été nommées Vice-Présidentes du GCDT; M. Al-ansari Almashakbeh (**Jordanie**) a été nommé représentant du GCDT auprès du Groupe de coordination intersectorielle; Mme Anastasia Sergeyevna Konukhova (**Fédération de Russie**) et M. Abdelaziz Alzarooni (**Émirats arabes unis**) occuperont les fonctions de Vice-Présidents au sein de la Commission d'études 1 de l'UIT-D et de la Commission d'études 2 de l'UIT-D, respectivement.

• Passé en revue les travaux que le BDT a menés à l'échelle du globe dans dix domaines d'activité liés à son programme[[2]](#footnote-2).

• Décidé des dispositions relatives à la prise en compte des contributions en nature comme l'une des sources de financement des projets entrepris.

• Décidé que les statistiques pertinentes en matière de TIC devraient être mises à la disposition des commissions d'études, que la modification des données devrait relever d'experts et que les bureaux régionaux contribueraient aux efforts déployés par le BDT en vue de renforcer les capacités dans le domaine de la collecte de données.

• Approuvé la méthode proposée par les commissions d'études pour transmettre leur contribution à la Directrice du BDT au titre de la Résolution 9 concernant la gestion du spectre par les pays en développement ainsi que la sélection des coordonnateurs à cet effet: M. Roberto Hirayama (**Brésil**), Vice-Président de la Commission d'études 1 de l'UIT‑D, et Mme Nora Basher (**Soudan**), Vice-Présidente de la Commission d'études 2 de l'UIT-D.

• Exprimé leur soutien et leur appréciation considérables à la **République fédérale démocratique d'Éthiopie**, qui a aimablement proposé d'accueillir la Conférence de développement des télécommunications de 2021 (CMDT-21) à Addis-Abeba.

En outre, dans le cadre de la réunion, huit séances de travail en petit groupe ont été organisées par la Directrice du BDT et ses collaborateurs: quatre sur des thèmes liés aux processus et à la gouvernance et quatre sur les principaux domaines d'activité du BDT. De plus, six sessions informelles ont été organisées, durant lesquelles tous les Directeurs des bureaux régionaux de l'UIT, accompagnés de fonctionnaires des bureaux régionaux, ont présenté les activités entreprises afin de répondre aux besoins des membres de l'UIT sur le terrain, en particulier en vue de mettre en œuvre les initiatives régionales adoptées à la CMDT-17. On trouvera un bref résumé de chaque séance de travail en petit groupe dans les **Sections 6 à 10** du présent rapport, dans la partie correspondant au thème abordé, tandis qu'un résumé détaillé des séances est reproduit dans **l'Annexe 2**. Un résumé des six sessions informelles sur les initiatives régionales est donné dans le Document [**TDAG-19/DT/11**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-190403-TD-0011/en).

# 2 OUVERTURE ET REMARQUES

La Présidente du GCDT, Mme Roxanne McElvane Webber (**États-Unis**), a déclaré ouverte la 24ème réunion du GCDT le 3 avril 2019 et souhaité la bienvenue aux participants ainsi qu'aux fonctionnaires élus. Elle a partagé la tribune avec M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT, M. Malcolm Johnson, Vice-Secrétaire général de l'UIT, Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT), M. Chaesub Lee, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) et M. Yushi Torigoe, Adjoint à la Directrice du BDT et secrétaire de la réunion. Mme Webber a présenté les membres du Bureau du GCDT, qui se compose des Vice-Présidents du GCDT représentant toutes les régions et des Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D[[3]](#footnote-3).

Allocution du Secrétaire général

M. Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT, a ouvert la 24ème réunion du GCDT et invité les participants à observer une minute de silence pour M. Marcelino Tayob et Mme Maygenet Abede, les deux fonctionnaires de l'UIT qui ont perdu la vie dans l'accident d'avion survenu en mars dernier. "Aujourd'hui, nous avons une pensée pour nos chers collègues du Bureau de développement qui travaillaient dans notre Bureau régional pour l'Afrique et qui ont péri dans cet accident tragique. Marcelino Tayob et Maygenet Abebe incarnaient ce que l'UIT a de mieux à offrir", a-t-il fait remarquer.

Étant donné qu'il s'agissait de la première réunion du GCDT depuis la PP tenue en octobre/novembre 2018 à Dubaï (Émirats arabes unis), le Secrétaire général a félicité Mme Doreen Bogdan-Martin pour son élection en tant que Directrice du BDT.

Après avoir mis en exergue les principales conclusions de la PP-18, y compris le nouveau plan stratégique de l'UIT pour 2020-2023, dans lequel sont fixés des objectifs volontaires et ambitieux et le rôle de l'UIT est renforcé dans des domaines allant du déploiement des réseaux futurs dans les pays en développement au renforcement de la présence régionale de l'UIT afin d'instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC, le Secrétaire général a également pris note des nouveaux domaines d'activité de l'UIT approuvés à Dubaï, notamment concernant la réduction des disparités en matière d'inclusion financière, la promotion de l'innovation pour appuyer l'économie et la société numériques, et la participation accrue des petites et moyennes entreprises aux activités de l'Union.

Le Secrétaire général a appelé instamment le GCDT à redoubler d'efforts pour encourager les investissements en faveur du développement des TIC. Il s'est exprimé en ces termes: "À la faveur des travaux que vous réaliserez au cours de cette réunion, nous pourrons continuer de tirer parti de la technologie afin d'accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable et de concrétiser la promesse de l'économie numérique." Il a ensuite attiré l'attention sur certaines manifestations à venir et invité les participants au GCDT à assister au Forum du SMSI de 2019 (8‑12 avril, Genève (Suisse)); au Sommet mondial sur l'intelligence artificielle au service du bien social (28-31 mai 2019, Genève (Suisse)); à la 19ème édition du Colloque mondial des régulateurs (9-12 juillet 2019, Port-Vila (Vanuatu)); à ITU Telecom World 2019 (9-12 septembre 2019, Budapest (Hongrie)); et à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2019 (28 octobre − 22 novembre 2019, Charm el-Cheikh (Égypte)).

En outre, le Secrétaire général a mentionné en particulier une réunion tenue récemment avec des ministres des TIC issus de la région Afrique, afin de réfléchir aux moyens d'aider l'Afrique à accentuer ses efforts en matière de développement, à la façon d'attirer et d'encourager davantage d'investissements dans le continent, et à la manière de travailler en bonne intelligence pour faciliter de nouvelles possibilités de partenariat, dans le souci de servir au mieux les intérêts de l'Afrique.

Allocution de la Directrice du Bureau de développement des télécommunications (BDT)

Mme Doreen Bogdan-Martin, Directrice du BDT, a fait écho aux propos du Secrétaire général et rendu hommage à Marcelino et Maygenet. En reconnaissance de leur dévouement et de leur travail de grande qualité, la Directrice a annoncé la création d'un Fonds de solidarité de l'UIT pour continuer d'apporter un soutien aux familles endeuillées. De plus, en mémoire de leur travail remarquable pour l'UIT, on envisage d'attribuer un certain nombre de bourses au nom de Marcelino ainsi qu'un Prix sponsorisé "Les jeunes filles dans le secteur des TIC" au nom de Maygenet, afin de saluer des aspects de leur travail pour lesquels ils nourrissaient une véritable passion. "De cette façon, nous espérons que leurs noms ne tomberont pas dans l'oubli et qu'ils continueront de nous inspirer, comme ils l'ont toujours fait de leur vivant", a dit Mme Bogdan‑Martin.

Mme Bodgan-Martin a accueilli les participants à sa première réunion du GCDT en tant que Directrice du BDT en ces termes: "Je suis ravie de voir les visages de tant de précieux collègues de longue date et aussi d'accueillir les nouveaux délégués du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications". Elle a remercié les membres du Bureau du GCDT d'avoir participé à la retraite destinée aux hauts fonctionnaires du BDT organisée en 2019, durant laquelle les méthodes de travail ont été examinées et des initiatives concrètes ont été clairement identifiées à des fins de réforme.

La Directrice a exposé dans les grandes lignes ses priorités stratégiques, qui visent notamment à améliorer l'efficacité, à renforcer la présence régionale, à accorder une attention accrue à l'établissement de partenariats, à perfectionner les activités de renforcement des capacités et à susciter la réflexion fondée sur les données, grâce au renforcement des capacités en matière de collecte et d'analyse de données. Elle a dit que l'objectif était de réussir à mettre en œuvre les résultats de la CMDT-17 et de connecter la moitié restante de la population mondiale, à la faveur des travaux d'un BDT en adéquation avec sa mission.

Pour reprendre ses propos: "Connecter la moitié restante de la population mondiale représente un défi d'un nouveau genre. Ces personnes et ces communautés ont des besoins différents et ne font pas face aux mêmes obstacles, dont certains sont considérables. Nous devons travailler différemment afin d'adopter une approche plus innovante et plus ingénieuse en matière de prise de décisions et de réglementation des TIC, et de prendre davantage de mesures en amont de façon à identifier de nouveaux modèles de partenariat hybrides qui permettront d'assurer une connectivité là où elle est le plus nécessaire".

La Directrice a souligné la nécessité de renforcer la collaboration avec les membres et au sein du BDT, afin d'exploiter les ressources internes et, selon le cas, de modifier et de rationaliser les priorités et les processus du BDT. Pour ce faire, il faudra tirer parti des compétences des fonctionnaires du BDT et encourager le travail en équipe, de façon à entrer en contact avec les États Membres et à leur fournir un appui.

L'oratrice a également insisté sur l'importance de créer des synergies entres les Secteurs et de mettre à profit les compétences et le savoir-faire répandus à l'échelle de l'UIT. Elle a aussi annoncé de futures activités et de futures initiatives associant des jeunes, notamment la création d'un nouveau Groupe consultatif pour l'épanouissement des jeunes. Il s'agira aussi d'encourager davantage la participation des jeunes à la CMDT-21. Le fonctionnement du GCDT sera en outre perfectionné et la Directrice a souligné que le GCDT offrait un cadre unique pour la tenue de discussions et la formulation d'avis spécialisés.

Remarques liminaires de la Présidente du GCDT

La Présidente du GCDT a souhaité chaleureusement la bienvenue à l'ancien Président, M. Vladimir Minkin (**Fédération de Russie**), et déclaré que le GCDT s'appuiera sur les travaux remarquables qui ont déjà été réalisés.

L'oratrice a fait savoir qu'elle appuyait et appréciait le message du Secrétaire général et celui de la nouvelle Directrice du BDT, qui ont confirmé leur engagement de connecter ceux et celles qui ne le sont pas encore et de prendre des mesures qui auront des effets concrets. Pour elle, le fait de tenir compte des pays qui continuent de se développer et d'émerger constitue l'essence même des travaux sur lesquels le Secteur du développement porte tous ses efforts. De plus, ce message simple et concret sera important pour orienter et pour mesurer les efforts déployés en vue de réaliser ces objectifs.

La Présidente du GCDT a insisté sur le fait que, puisque l'UIT agit au nom de ses membres, lorsque nous appuyons les travaux que les fonctionnaires élus de l'UIT mènent pour connecter le monde et laisser une trace, nous pouvons nous aussi rendre le monde meilleur, mais pas en restant chacun dans son coin, c'est-à-dire en agissant seul en tant que pays, qu'entreprise ou qu'établissement.

Elle a ajouté que le GCDT se fonderait sur la tradition poursuivie par l'UIT-D qui consiste à apporter des améliorations et à innover constamment, afin de bâtir une UIT plus parfaite et, dans une certaine mesure, un monde plus parfait. Elle a dit apprécier grandement toutes les informations que la nouvelle Directrice, Mme Doreen Bogdan-Martin, et que ses collaborateurs ont recueillies pour examen par le GCDT, en particulier celles concernant la situation actuelle dans les régions, dont la collecte a représenté une tâche herculéenne. En effet, comme indiqué plus haut, les informations relatives à la situation dans les pays en développement sont nécessaires pour que le GCDT puisse fournir des avis constructifs.

La Présidente du GCDT est convaincue que la nouvelle équipe de direction continuera de travailler dans le sens du perfectionnement, de l'amélioration et de l'innovation. Elle a conclu en prononçant l'un de ses adages préférés applicable au Secteur, en général, et aux travaux à venir pour la réunion de 2019 du GCDT: "Nous devons toujours être prêts pour une transformation sans fin".

# 3 ORDRE DU JOUR, GESTION DU TEMPS ET NOMINATIONS PAR LE GCDT

**3.1** L'ordre du jour de la réunion et le plan de gestion du temps sont reproduits dans les Documents [**1**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0001/) et [**DT/1**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-190403-TD-0001/fr) et ont été examinés ensemble. Tous les documents de réunion mentionnés dans ce rapport ont été présentés au nom de la Directrice du BDT, sauf indication contraire.

|  |
| --- |
| L'ordre du jour a été adopté sans modification; le plan de gestion du temps a été adopté moyennant des modifications. |

## 3.2 Nomination de nouvelles Vice-Présidentes du GCDT à des postes vacants

Le GCDT a remercié chaleureusement deux de ses Vice-Présidentes, représentant respectivement les régions Amériques et de la CEI, qui ont fourni un travail remarquable pendant la première année de la période 2018-2021. Le GCDT a ensuite examiné le [**Document 7**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0007/) contenant des lettres adressées par les administrations de la **République dominicaine** et de la **République kirghize** visant à appuyer la nomination de leurs candidates aux postes vacants.

|  |
| --- |
| Le GCDT a nommé par acclamation **Mme Amparo Arango Echeverri**, responsable des relations internationales au sein de l'Institut dominicain des télécommunications (INDOTEL), comme Vice‑Présidente du GCDT, en remplacement de Mme Katrina Naut.Le GCDT a aussi nommé par acclamation **Mme Aichurok Maralbek Kyzy**, spécialiste principale du Département de la gestion du spectre radioélectrique de l'Agence nationale des communications au sein du Comité d'État des technologies de l'information et des communications de la République kirghize, comme Vice-Présidente du GCDT, en remplacement de Mme Nurzat Boljobekova. |

# 4 QUESTIONS LIÉES À LA CONFÉRENCE DE PLÉNIPOTENTIAIRES DE L'UIT DE 2018 ET AU SMSI PRÉSENTANT UN INTÉRÊT POUR L'UIT-D

## 4.1 Vingtième Conférence de plénipotentiaires de l'UIT (PP-18)

Les résultats de la PP-18 sont reproduits dans les Actes Finals signés par les États Membres à l'issue de la Conférence, qui ont réaffirmé leur engagement à œuvrer en faveur d'un monde connecté où les technologies de l'information et de la communication sont au service du bien de tous, partout dans le monde. Le [**Document 4**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0004/) contient une liste récapitulative des Résolutions, des Décisions et des Recommandations nouvelles et/ou révisées qui fournissent des orientations à l'UIT-D sur la manière de tirer parti des nouvelles technologies pour le bien de l'humanité.

Il convient de mentionner tout particulièrement:

• la **Résolution 71** (Rév. Dubaï, 2018) – Plan stratégique de l'Union pour la période 2020‑2023[[4]](#footnote-4);

• la **Décision 5** (Rév. Dubaï, 2018) sur les produits et charges de l'Union pour la période 2020-2023, qui contient le Plan financier de l'UIT pour 2020-2023;

• la **Résolution 25** (Rév. Dubaï, 2018) sur le renforcement de la présence régionale de l'UIT;

• la **nouvelle** **Résolution 209** (Dubaï, 2018), qui vise à encourager la participation des petites et moyennes entreprises (PME) aux travaux de l'Union;

• la **nouvelle Résolution 213** (Dubaï, 2018) sur les mesures visant à améliorer, à promouvoir
et à renforcer l'octroi de bourses de l'UIT. À propos de cette Résolution, le GCDT a demandé une ventilation détaillée des statistiques relatives aux bourses (par sexe, âge et domaine de compétence). Le Secrétariat a fait savoir qu'un document distinct fournissant des informations détaillées à ce sujet serait soumis au Conseil à sa session de 2019, afin qu'il formule des recommandations à l'intention du Secrétaire général de l'UIT, conformément à la Résolution 213.

|  |
| --- |
| Les participants à la réunion du GCDT ont souligné la nécessité d'équilibrer le budget pour 2020-2023, reconnu l'importance des Résolutions et des Décisions en question, et insisté sur la nécessité d'inclure d'autres Résolutions tout aussi importantes ayant des répercussions sur les travaux qui seront menés par l'UIT-D. Le GCDT a demandé au Secrétariat, qui a donné son accord, de mettre à jour le document susmentionné en vue d'inclure:– la **Résolution 70** (Rév. Dubaï, 2018) sur l'intégration du principe de l'égalité hommes/femmes à l'UIT, la promotion de l'égalité hommes/femmes et l'autonomisation des femmes grâce aux télécommunications/TIC;– la **Résolution 136** (Rév. Dubaï, 2018) sur l'utilisation des télécommunications/TIC pour l'aide humanitaire, pour le contrôle et la gestion des situations d'urgence et de catastrophe et pour l'alerte avancée, la prévention, l'atténuation des effets des catastrophes et les opérations de secours;– la **Résolution 169** (Rév. Dubaï, 2018) concernant la participation des établissements universitaires aux travaux de l'Union;– la **Résolution 175** (Rév. Dubaï, 2018) sur l'accessibilité des télécommunications/TIC pour les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers;– la **Résolution 179** (Rév. Dubaï, 2018) sur le rôle de l'UIT dans la protection en ligne des enfants;– la **Résolution 196** (Rév. Dubaï, 2018) concernant la protection des utilisateurs/consommateurs de services de télécommunication;– la **Résolution 198** (Rév. Dubaï, 2018) sur l'autonomisation des jeunes au moyen des télécommunications et des TIC;– la **Résolution 176** (Rév. Dubaï, 2018) concernant les problèmes de mesure et d'évaluation liés à l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques. |

## 4.2 Activités de l'UIT-D pertinentes pour la mise en œuvre du plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Dans le [**Document 3**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0003/), le BDT met en lumière les principaux progrès accomplis dans le cadre du débat mondial sur ces thèmes. La PP-18 a réaffirmé le mandat de l'UIT et sa contribution à la mise en œuvre de certains résultats du SMSI ainsi qu'à la réalisation de certains ODD, et a attiré l'attention sur la nécessité de veiller à ce que les activités de l'UIT relatives au Programme de développement durable à l'horizon 2030 soient menées à bien en étroite harmonisation avec le processus du SMSI.

La CMDT‑17 a établi des liens clairs entre les objectifs, les résultats et les produits de l'UIT-D, les grandes orientations du SMSI pertinentes et les ODD et les cibles correspondantes (voir le Document 3, Annexe 1). En outre, l'Annexe 2 du document en question reproduit le tableau de mise en correspondance des Questions des Commissions d'études de l'UIT-D avec les grandes orientations du SMSI et les ODD, ce qui permet donc de fournir des indications supplémentaires sur la contribution apportée par les commissions d'études aux deux processus.

Toutes les activités menées par l'UIT-D dans ces domaines conformément aux indications données sont communiquées aux membres de l'UIT dans le cadre des Forums régionaux de développement, des réunions du GCDT et du Groupe de travail du Conseil sur le SMSI. En outre, les activités phares du BDT représentent une part importante des informations dont il est fait état chaque année dans le rapport sur la contribution de l'UIT à la mise en œuvre des résultats du SMSI.

|  |
| --- |
| Le GCDT est convenu qu'un segment dédié au SMSI et aux ODD devrait être inscrit systématiquement à l'ordre du jour des Forums régionaux de développement. Il a été en outre suggéré d'étudier la possibilité d'organiser des Forums régionaux de développement juste avant ou juste après les forums régionaux consacrés au SMSI et aux ODD, ainsi que les Forums régionaux sur le développement durable de la Commission régionale des Nations Unies. |

# 5 PLANS OPÉRATIONNELS AYANT FAIT L'OBJET D'UN EXAMEN

## 5.1 Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D pour la période 2020-2023

Le Plan opérationnel quadriennal glissant de l'UIT-D est reproduit dans le [**Document 6**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0006/) et a été établi dans le strict respect de la structure du plan stratégique de l'Union pour 2020-2023, et dans les limites fixées dans les plans financiers pour les années considérées. Le plan porte sur une période caractérisée par la mise en œuvre des résultats de la CMDT-17 et des Décisions et des Résolutions pertinentes de la PP-18, ainsi que par les travaux préparatoires en vue de la prochaine CMDT, qui devrait se tenir au dernier trimestre de 2021.

Le GCDT a examiné les principaux éléments du plan opérationnel glissant pour 2020-2023, qui s'articule autour de cinq sections. La section 1 contient un résumé analytique. La section 2 donne des descriptions détaillées sur i) les produits en fonction des objectifs et les questions en matière de politique relatives aux produits; ii) les résultats et les indicateurs de résultat; iii) les résultats attendus chaque année et les indicateurs de performance; et iv) l'analyse des risques. Les sections 3 et 4 fournissent des descriptions des départements, des bureaux régionaux et des bureaux de zone, et donnent des informations sur l'affectation des ressources humaines pour 2020-2023. La section 5 donne des informations détaillées sur les initiatives régionales par région et sur la base de la gestion axée sur les résultats.

Le GCDT a approuvé par acclamation le plan opérationnel quadriennal glissant et souscrit à la vision de la Directrice, qui constituait une étape importante pour les cent premiers jours de son mandat. L'une des premières mesures prises dans le cadre du plan de cent jours de la Directrice a consisté à créer des groupes thématiques organisés autour des 11 programmes définis dans le Plan d'action de Buenos Aires adopté par la CMDT-17. La Directrice est convaincue qu'en procédant à des regroupements, on pourra livrer des produits de meilleure qualité à bref délai, dans le cadre du Plan d'action de Buenos Aires, renforcer la collaboration au sein du BDT et avec les autres Secteurs de l'UIT, et tirer parti des compétences tant des fonctionnaires au siège que des fonctionnaires des bureaux régionaux et des bureaux de zone.

|  |
| --- |
| Le GCDT a approuvé le document et souscrit à la stratégie de la Directrice du BDT visant à améliorer constamment la fourniture des services moyennant le regroupement de thèmes sur la base des résultats de la CMDT-17 et de la PP-18. |

## 5.2 Plan opérationnel quadriennal glissant du Secrétariat général pour 2020-2023

Le projet de Plan opérationnel du Secrétariat général pour la période 2020-2023, présenté au nom du Secrétaire général dans le [**Document 25**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0025/), sera soumis au Conseil de l'UIT à sa session de juin 2019 pour approbation. Ce plan est publié conformément au numéro 87A (article 5) de la Convention de l'UIT, aux termes duquel un plan opérationnel quadriennal des activités que doit entreprendre le Secrétariat général est établi chaque année.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du plan avec satisfaction. |

## 5.3 Activités à l'appui de la mise en œuvre du Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2018

Le rapport d'activité pour 2018 ([**Document 2, y compris les Annexes 1 et 2**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0002/)) décrit l'état d'avancement de la mise en œuvre des objectifs, des résultats et des produits définis dans le Plan opérationnel de l'UIT-D pour 2018. Le rapport s'articule autour des cinq objectifs adoptés par la CMDT-14.

Au titre de ces objectifs, plusieurs manifestations et réunions ont été organisées avec succès: la réunion du GCDT tenue en avril 2018 à Genève; une série de Forums régionaux de développement; et des réunions de commissions d'études et de groupes du Rapporteur. Le BDT n'a cessé de fournir une assistance directe à de nombreux pays moyennant des activités de sensibilisation, le renforcement des capacités et la fourniture d'outils et de plates-formes pour l'échange de connaissances. Quelque 43 nouveaux accords de partenariat ont été signés avec diverses parties prenantes. Le BDT a continué d'aider les pays à créer et à consolider leurs équipes nationales d'intervention en cas d'incident informatique, et d'organiser des cyberexercices et des activités liées à la protection en ligne des enfants. L'UIT a également renforcé sa coopération avec un certain nombre de partenaires travaillant dans le domaine du renforcement des capacités. En 2018, quelque 131 pays ont organisé 2 186 manifestations dans le cadre de la Journée internationale des jeunes filles dans le secteur des TIC, au cours desquelles 57 748 participantes ont été encouragées à poursuivre des études et une carrière dans le domaine des TIC. Le BDT a continué de fournir une assistance aux pays en développement sur la façon d'utiliser les TIC pour atténuer les effets des changements climatiques et y faire face; élaborer des stratégies, des politiques et des cadres réglementaires applicables aux déchets d'équipements électriques et électroniques; faciliter les interventions d'urgence en cas de catastrophe; et, en particulier, améliorer les télécommunications pour les secours en cas de catastrophe.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec satisfaction du contenu du rapport. |

# 6 DOMAINES D'ACTIVITÉ, MANIFESTATIONS ET INITIATIVES CLÉS DU BDT

## 6.1 Activités relatives à l'infrastructure et à la gestion du spectre

Le [**Document 29**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0029/) (Développement des infrastructures à l'UIT-D) donne un aperçu des résultats obtenus dans le cadre des ateliers nationaux et régionaux sur le renforcement des capacités, des évaluations de la gestion du spectre au niveau national et de la fourniture d'une assistance en faveur de la connectivité large bande.

Le BDT a continué de mettre en œuvre et d'actualiser les cartographies du large bande de l'UIT, au moyen des informations obtenues des administrations, des régulateurs, des opérateurs et des sources publiques. Un projet a été lancé afin de concevoir un outil cartographique du large bande pour aider à identifier les lacunes et les possibilités. Des formations ont été élaborées sur les thèmes suivants: la mise en œuvre de la 5G en Europe et dans la CEI; le développement du large bande fondé sur les technologies 4G et 5G; l'avenir numérique fondé sur la 4G/5G; et l'avenir de la télévision par câble, formation organisée conjointement par le BDT, le BR et le TSB. Une assistance technique a été fournie dans le cadre du projet coréen "Projet de base de gestion nationale du spectre" et afin de développer la connectivité large bande et des applications TIC en vue d'offrir un accès numérique gratuit ou à faible coût à des établissements scolaires et à des hôpitaux, ainsi qu'aux populations mal desservies des zones rurales ou isolées. Une assistance a également été déployée en vue de l'installation de bancs d'essai sous-régionaux pour faciliter le passage du protocole IPv4 au protocole IPv6.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document, en reconnaissant que le développement de l'infrastructure était l'un des principaux objectifs énoncés par les membres de l'UIT à la CMDT-17 et à la PP-18 et que cet objectif relevait de l'ODD 9, qui vise à bâtir une infrastructure résiliente et à encourager l'innovation. |

**6.2 Activités relatives à la gestion du spectre réalisées au titre de la Résolution 9**

On trouvera dans le [**Document 32**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0032/) un résumé des activités que l'UIT mène actuellement en vue de mettre en œuvre la Résolution 9 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT sur la participation des pays en développement à la gestion du spectre. La Résolution 9 a été révisée à la CMDT-17, entre autres, afin de charger le Directeur du BDT de présenter au GCDT des rapports annuels sur la mise en œuvre de la Résolution. L'Annexe 1 de la Résolution 9 contient la liste des besoins particuliers des pays en développement en matière de gestion du spectre.

Parmi les 14 principaux thèmes énumérés à des fins de mise en œuvre au titre de la Résolution 9, l'UIT a jusqu'à présent concentré ses efforts sur: la sensibilisation des décideurs nationaux à l'importance d'une bonne gestion du spectre pour le développement économique et social du pays; les aspects économiques et financiers de la gestion du spectre; les méthodes novatrices en matière d'octroi de licences; la formation et la diffusion des documents pertinents de l'UIT; et l'aide à la mise au point de méthodes d'élaboration des tableaux nationaux d'attribution de fréquences et de redéploiement du spectre.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec intérêt et satisfaction. |

Dans une contribution soumise à la réunion ([**Document 36**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0036/) — Mise en œuvre des dispositions de la Résolution 9), **l'Algérie** a demandé au GCDT d'élaborer un plan d'action pour mettre en œuvre les dispositions énoncées dans la Résolution 9. Une approche de ce type avait été proposée par les Présidents des Commissions 1 et 2 de l'UIT-D dans une note de liaison adressée au GCDT et reproduite dans le [**Document 40**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0040/en). Par conséquent, les Documents 36 et 40 ont été examinés ensemble et, au terme des discussions, les représentants de l'**Algérie** ont souscrit à l'approche présentée dans la note de liaison et résumée ci-après.

Le GCDT a noté que les Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D étaient convenues que, pour satisfaire les besoins des pays en développement exposés dans la Résolution 9, elles procèderaient à l'identification des Questions à l'étude pour lesquelles une collaboration étroite avec l'UIT-R serait établie[[5]](#footnote-5). À cette fin, un point de contact a été désigné au sein de chaque groupe du Rapporteur afin de veiller à ce que toutes les exigences et tous les besoins en matière de spectre soient recueillis pour chaque Question à l'étude. En outre, un Vice-Président de la Commission d'études 1 de l'UIT-D (M. Roberto Hirayama (**Brésil**)) et une Vice-Présidente de la Commission d'études 2 de l'UIT-D (Mme Nora Basher (**Soudan**)) s'occuperont de coordonner l'étude des questions afférentes à la Résolution 9 de la CMDT avec les points de contact désignés pour chaque Question étudiée. À chaque réunion annuelle des commissions d'études, avec le concours du Coordonnateur du BDT pour la Résolution 9, les Vice-Présidents susmentionnés soumettront un résumé de la compilation des conclusions concernant les questions relatives à la Résolution 9 aux Présidents des Commissions 1 et 2 de l'UIT-D, lesquels le transmettront à la Directrice du BDT. La Directrice du BDT sera ensuite en mesure d'établir une coordination avec le Directeur du BR, selon le cas. Le résumé fourni par les Présidents des commissions d'études pourra également servir de base à la contribution qui devra être soumise au GCDT concernant les activités de mise en œuvre de la Résolution 9.

|  |
| --- |
| Le GCDT a approuvé l'approche proposée par les Présidents des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D résumée ci-avant ainsi que la sélection des coordonnateurs.  |

## 6.3 Séance de travail en petit groupe: infrastructure de réseau de télécommunication/TIC[[6]](#footnote-6)

Lors de la séance de travail en petit groupe sur le thème de l'infrastructure de télécommunication/TIC, le débat était structuré autour des trois questions suivantes:

1) Comment l'UIT/le BDT peuvent-ils aider au mieux les pays à améliorer leur connectivité sur le dernier kilomètre?

2) Comment utiliser au mieux les informations figurant dans les cartographies du large bande?

3) À quels obstacles les pays se heurtent-ils dans leur tentative d'effectuer le passage à la radiodiffusion numérique et comment l'UIT peut-elle les aider?

Les participants ont suggéré qu'une compilation de diverses études de cas portant sur la question de la connectivité sur le dernier kilomètre (par exemple s'agissant des modèles économiques et financiers, de la réglementation et des stratégies correspondantes) et des orientations sur les solutions possibles pourraient être élaborées. En outre, la possibilité de créer une plate-forme en vue d'associer diverses parties prenantes et de promouvoir la collaboration en faveur de la connectivité sur le dernier kilomètre et des services associés a été explorée. Afin d'utiliser au mieux les informations fournies dans les cartographies du large bande, les participants ont suggéré de promouvoir la visibilité et l'utilisation de ces cartographies, par exemple en insérant un lien à cet effet sur les pages web des régulateurs et des ministères. Pour fournir une assistance aux pays en vue de leur passage à la radiodiffusion numérique, les participants ont recommandé de promouvoir les effets et les avantages découlant d'un tel passage dans des régions et des pays donnés.

## 6.4 Cybersécurité et applications TIC

Le [**Document 30**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0030/) (Activités en matière de cybersécurité et d'applications TIC) donne un résumé des travaux et des activités menés par le BDT dans les domaines de la cybersécurité et des applications TIC. Dans le cadre de son programme sur la cybersécurité, le BDT élabore des publications, organise des ateliers nationaux et régionaux sur le renforcement des capacités, et collabore avec des partenaires en vue de fournir des produits et des services de qualité.

Citons par exemple le [Guide pour l'élaboration d'une stratégie nationale de cybersécurité](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/str/D-STR-CYB_GUIDE.01-2018-PDF-F.pdf), présenté officiellement à l'occasion d'ITU Telecom World 2018 et élaboré dans le cadre d'une action coordonnée par l'UIT qui a fait appel à de multiples parties prenantes et en partenariat avec 11 entités issues aussi bien d'organisations intergouvernementales et internationales, que du secteur privé, des établissements universitaires et de la société civile. Ce guide a pour objectif principal d'aider les pays à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies nationales en matière de cybersécurité, notamment en ce qui concerne la cyberpréparation et la résilience.

Le BDT organise aussi des cyberexercices régionaux et nationaux pour les États Membres de l'UIT, l'objectif étant d'améliorer la communication entre les équipes participantes et de renforcer leurs moyens d'intervention en cas d'incident, ainsi que d'entretenir et d'accroître la coopération aux niveaux national et régional entre les pays, afin de garantir un effort collectif constant de lutte contre les cybermenaces.

En 2018, les données recueillies auprès de 155 pays en vue de l'élaboration de la troisième édition de l'Indice mondial de cybersécurité (indice GCI) ont permis de mesurer les progrès accomplis par les pays en matière de cybersécurité et aidé à identifier les domaines dans lesquels des améliorations peuvent être apportées. L'indice GCI a été présenté à la réunion de la Commission d'études 2 de l'UIT-D pour examen et commentaires. Le GCDT a demandé que l'on explique clairement dans le document la différence entre les pays ayant soumis des informations dans le cadre de l'enquête et ceux qui ne l'ont pas fait.

S'agissant des applications et des services TIC, il a été noté que l'un des principaux piliers du programme consistait à fournir une assistance aux pays en vue de l'élaboration de cyberstratégies nationales propres à chaque secteur, qui pourront contribuer à la transformation numérique. Dans le secteur de la santé par exemple, le Guide pratique UIT-OMS sur les stratégies nationales en matière de cybersanté, publié en 2012, est devenu pour de nombreux pays un instrument de référence concernant l'élaboration de stratégies relatives à la santé numérique. En 2018, l'UIT et l'OMS ont aidé plusieurs pays à concevoir des stratégies de cybersanté. Divers projets de santé sur mobile ont été lancés dans le cadre de l'initiative conjointe UIT-OMS "Be He@lthy, Be Mobile" (La mobilité, c'est la santé), qui encourage l'utilisation des technologies mobiles pour lutter contre les maladies non transmissibles.

Dans le domaine de la cyberagriculture, un Hackathon sur la lutte contre la faim a été organisé en collaboration avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), afin de trouver et d'appuyer des solutions innovantes aux enjeux liés à l'alimentation et à l'agriculture. Le Guide sur les stratégies nationales en matière de cyberagriculture, élaboré par l'UIT et la FAO, a déjà été utilisé dans plusieurs pays. Dans un pays, une application fondée sur la chaîne de blocs a été élaborée pour le suivi des racleurs. Un rapport sur l'utilisation des drones pour les activités agricoles a aussi été publié.

Dans le domaine des applications TIC, l'une des solutions qui pourrait trouver un écho auprès des États Membres serait de concevoir de nouveaux outils pour orienter les gouvernements dans leur processus de transformation numérique, telle qu'une architecture d'entreprise à l'échelle du gouvernement.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction et encouragé le BDT à continuer de mesurer les progrès réalisés en matière de cybersécurité au moyen de l'indice GCI, tout en améliorant la méthodologie et le mécanisme de notation en menant un dialogue constant et en collaborant avec les États Membres, les entreprises, les établissements universitaires et les spécialistes dans les domaines de la cybersécurité et de l'analyse de données. Le GCDT a suggéré de développer un mécanisme permettant de veiller à ce que les produits et les services soient élaborés en tenant compte des contributions pertinentes des membres. |

## 6.5 Environnement réglementaire et commercial, y compris le Colloque mondial des régulateurs (GSR)

Le[**Document 16**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0016/)(Programme de l'UIT-D relatif au cadre politique et réglementaire) donne une vue d'ensemble des principales activités menées en 2018, notamment le Colloque mondial des régulateurs (GSR), les Dialogues économiques régionaux, la publication du rapport "Perspectives d'évolution de la réglementation des TIC dans le monde", les rapports analytiques sur la 5G, l'intelligence artificielle et l'identité numérique, les analyses économétriques sur les incidences du large bande, de la généralisation du numérique et de la réglementation des TIC.

L'édition de 2018 du GSR, qui s'est tenue en juillet à Genève, a attiré plus de 600 participants de plus de 125 pays, notamment des ministres, des directeurs d'organismes nationaux de régulation des TIC et des dirigeants d'entreprises. La manifestation a également servi de cadre pour l'échange de connaissances entre des associations régionales de régulateurs et des dirigeants d'entreprises du secteur privé. Les participants au Colloque ont adopté des [lignes directrices sur les bonnes pratiques](https://www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Pages/bestpractices.aspx) relatives aux nouvelles frontières réglementaires pour réussir la transformation numérique.

L'édition de 2019 du Colloque se tiendra du 9 au 12 juillet 2019 à Port-Vila (Vanuatu), à l'aimable invitation du Régulateur des télécommunications, des radiocommunications et de la radiodiffusion (Telecommunications, Radiocommunications and Broadcasting Regulator — TRBR). L'édition de cette année est placée sous le thème "**Connectivité inclusive – L'avenir de la régulation**".

Le GCDT avait déjà remercié chaleureusement le Gouvernement du Vanuatu d'avoir généreusement proposé d'accueillir la manifestation, qui se tiendra pour la première fois dans les îles du Pacifique.

En réponse aux questions de savoir où trouver des informations supplémentaires, le BDT a fourni des liens renvoyant à des éditions passées et futures de Dialogues économiques régionaux et des séances d'échange de connaissances entre spécialistes. Concernant les manifestations axées en particulier sur l'économie numérique et la collaboration avec des institutions économiques qui sont responsables au premier chef des stratégies économiques, le BDT a cité comme exemple l'[initiative mondiale en faveur de l'inclusion financière (FIGI)](https://www.itu.int/en/ITU-T/extcoop/figisymposium/Pages/default.aspx). Dirigée par l'UIT, le Groupe de la Banque mondiale et le Comité sur les paiements et les infrastructures de marché, avec le soutien financier de la Fondation Bill & Melinda Gates, cette initiative s'articule autour d'un programme triennal d'action collective visant à faire avancer les travaux de recherche sur les services financiers numériques et à accélérer l'inclusion financière numérique dans les pays en développement.

Concernant le [Portail sur l'écosystème numérique](https://www.itu.int/en/ITU-D/Regulatory-Market/Pages/Collaborative_Regulation/App_Economy.aspx), considéré comme étant particulièrement fourni et, en particulier, le rapport intitulé "[Powering the digital economy: Regulatory approaches to securing consumer privacy, trust and security](https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/pref/D-PREF-BB.POW_ECO-2018-PDF-E.pdf)" (Appuyer l'économie numérique – Approches réglementaires visant à garantir le respect de la vie privée des consommateurs, la confiance et la sécurité), des questions ont été soulevées quant au thème de ce rapport. Le BDT a pris note des commentaires formulés, tout en précisant que ce portail vise à échanger des connaissances et des pratiques sur les questions présentant un intérêt pour les décideurs et les régulateurs dans l'écosystème en mutation, afin de répondre aux questions soulevées par les membres dans les lignes directrices relatives aux bonnes pratiques du GSR.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec intérêt et satisfaction. Les participants ont souhaité obtenir des éclaircissements sur les manifestations, les portails, les études et les travaux de recherche et demandé que les informations relatives aux rapports et aux études soient mises à la disposition des membres et communiquées aux bureaux régionaux, de façon à diffuser largement les bonnes pratiques en matière de politique et de réglementation. Le BDT a accepté ces demandes, indiqué où trouver ces rapports sur le site web de l'UIT et, comme demandé, fourni les liens vers les contenus relatifs à l'économie numérique et les lignes directrices du GSR dans la section ci-dessus. |

## 6.6 Inclusion numérique

Le [**Document 31**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0031/) donne un aperçu du programme de l'UIT-D pour l'inclusion numérique, y compris les objectifs, les stratégies et les principales mesures déjà prises ou qu'il est prévu de prendre.

En particulier, il est à noter que trois cours de formation en ligne adaptés au rythme de chacun, intitulés "Accessibilité des TIC: la clé d'une communication inclusive" ont été élaborés et rendus accessibles par l'intermédiaire de l'Académie de l'UIT. Au total, 15 tutoriels vidéo ont été créés pour illustrer la manière d'élaborer et de traiter des documents numériques accessibles. En outre, le programme de formation complet de l'UIT-D pour l'accessibilité du web "[Internet for @ll](https://www.itu.int/en/ITU-D/Digital-Inclusion/Persons-with-Disabilities/Pages/Internet-for-%40ll.aspx)" a été élaboré et mis à disposition en anglais, français, espagnol et arabe. Le programme permet aux États Membres de l'UIT de rendre les informations et les sites web publics accessibles à tous, y compris aux personnes handicapées, tout en renforçant les compétences des pays en matière d'accessibilité des TIC.

Un Kit pratique sur les compétences numériques a été publié, dans le cadre de la campagne conjointe UIT-OIT sur les compétences numériques pour l'emploi décent des jeunes, afin d'encourager les parties prenantes à s'engager dans la formation de cinq millions de jeunes à des compétences numériques adaptées au marché du travail.

Plus de 500 membres de l'UIT ont consolidé leurs connaissances ou obtenu avec succès les certifications délivrées par l'UIT sur la thématique de l'accessibilité des TIC, grâce à leur participation à des cours de formation présentiels dispensés dans le cadre de manifestations régionales ou via des formations en ligne organisées par l'intermédiaire de l'Académie de l'UIT. De plus, environ 300 autochtones ont bénéficié d'une formation en ligne de qualité sur le thème des radios/réseaux autochtones.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec intérêt et satisfaction, en reconnaissant qu'il était nécessaire de mettre l'accent sur l'importance d'appliquer des politiques sur l'inclusion et l'accessibilité numériques, et en soulignant la nécessité de favoriser un environnement propice à l'instauration de la confiance dans les TIC. |

## 6.7 Activités de renforcement des capacités

La plate-forme de l'Académie de l'UIT constitue le principal moyen par lequel sont organisées les formations de l'UIT. En 2018 seulement, environ 1 840 participants ont été formés, moyennant 55 cours dispensés par le réseau des Centres d'excellence. Les activités de renforcement des capacités ont porté principalement sur les domaines suivants: politiques et réglementation, accès au large bande, cybersécurité, applications et services TIC, gestion du spectre, gouvernance de l'Internet, innovation, radiodiffusion numérique, conformité et interopérabilité, informatique en nuage, qualité de service et accessibilité des TIC. Le [**Document 18**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0018/) (Activités en matière de renforcement des capacités) met en évidence les activités de formation dispensées aux membres de l'UIT en étroite collaboration avec des partenaires, notamment les Centres d'excellence, le secteur privé et les établissements universitaires.

Le [Colloque mondial sur le renforcement des capacités dans le secteur des TIC](https://www.itu.int/fr/ITU-D/Capacity-Building/Pages/events/CBS/2018/default.aspx), organisé du 18 au 20 juin 2018 à Saint-Domingue (République dominicaine), a attiré 331 participants de 36 pays. Placé sous le thème "Renforcement des compétences pour l'économie et la société numériques", le Colloque a fourni à la communauté nationale et internationale des orientations stratégiques sur les questions de renforcement des compétences dans le domaine des TIC et des technologies numériques.

La publication "Capacity Building in a Changing ICT Environment 2018" (Renforcement des capacités dans un environnement des TIC en pleine évolution (2018)) contient des articles qui mettent en avant les différents niveaux de compétences numériques requis, allant des compétences numériques de base aux compétences approfondies permettant la gestion des réseaux et l'analyse des données, entre autres.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction et a pris note des activités importantes menées dans le cadre des Centres d'excellence, de l'Académie de l'UIT et des activités de partenariat avec d'autres parties prenantes. Le GCDT a suggéré que le BDT pourrait étudier des mécanismes en vue de tirer parti des compétences créées grâce aux activités de formation et souligné combien il était important de prendre en compte la parité hommes-femmes dans les activités de renforcement des capacités et de développement des compétences. |

Le Groupe sur les initiatives pour le renforcement des capacités (GCBI) a été créé en application de la Résolution 40, adoptée par la CMDT-10 et révisée par la CMDT-17, en vue de donner des avis au Directeur du BDT sur les questions relatives au renforcement des capacités. On trouvera dans le [**Document 17**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0017/) un résumé des travaux menés par le groupe.

Lors de leur réunion tenue les 27 et 28 février 2018 à Genève, les membres du GCBI ont échangé des données d'expérience au niveau régional et noté que la demande en personnel compétent dans le domaine du numérique augmentait dans toutes les régions et que la plupart des pays n'étaient pas en mesure de développer les compétences requises au rythme imposé par la transformation numérique. Les activités relatives au renforcement des capacités doivent être destinées à un public large, comprenant des professionnels (par exemple, des cadres intermédiaires et supérieurs), des jeunes et des étudiants, des chercheurs, des PME, des communautés mal desservies ainsi que d'autres utilisateurs des TIC.

Le GCDT a salué les travaux menés par le GCBI. Il a remercié le Président sortant, M. Santiago Reyes‐Borda (**Canada**), d'avoir dirigé les travaux avec autant de dévouement et de charisme, et souhaité la bienvenue à la nouvelle Présidente du GCBI, Mme Lidia Stępińska-Ustasiak, conseillère et chef de l'Unité des politiques sociales du Bureau des communications électroniques (UKE) de la **Pologne**. Le GCDT s'est dit satisfait des travaux que le GCBI se proposait de mener dans l'avenir, notamment en vue d'établir un cadre de l'UIT en matière de renforcement des capacités, d'adopter une approche harmonisée pour faire le point sur les activités et d'appliquer de nouveaux modèles pour identifier différents publics cibles.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec satisfaction, en reconnaissant qu'il était important de renforcer les capacités en faveur de l'inclusion numérique, y compris la maîtrise des outils numériques. |

## 6.8 Séance de travail en petit groupe: renforcement des capacités et développement des compétences

Lors de la séance de travail en petit groupe sur le renforcement des capacités et le développement des compétences, les participants se sont accordés sur le fait que des cours de formation structurés aboutissant à une certification offraient davantage de possibilités et produisaient plus de résultats par rapport aux ateliers de renforcement des capacités traditionnels. Outre les cours actuellement proposés sur la plate-forme de l'Académie de l'UIT, les participants ont suggéré qu'il était aussi nécessaire de dispenser des formations aux décideurs, au niveau de la prise de décision et sur des aspects moins techniques. Les participants sont convenus que l'UIT devrait élargir la portée de ses activités de renforcement des capacités afin de dispenser des formations relatives aux compétences numériques aux personnes défavorisées et ne relevant pas du secteur des TIC. Ces activités pourraient être dispensées en associant les communautés locales et en organisant des cours de formation pour les formateurs. Les organisations régionales de télécommunication pourraient aider à concrétiser les initiatives relatives au développement des capacités, à choisir des experts et à recenser les lacunes et les besoins en matière de compétences numériques selon les régions.

## 6.9 Données et statistiques relatives aux TIC, y compris le Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS)

Le [**Document 19**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0019/)(Rapport 2018 sur les données et les statistiques relatives aux TIC) contient un résumé des travaux réalisés en 2018. Le rapport traite de la collecte et de la diffusion de données, de l'élaboration de méthodes, de l'analyse des données et du renforcement des capacités.

L'UIT a continué de recueillir des statistiques sur les TIC comparables à l'échelle internationale en envoyant trois questionnaires, à savoir le questionnaire sur les indicateurs des télécommunications dans le monde, le questionnaire sur l'accès aux TIC et leur utilisation par les ménages et les particuliers, et le questionnaire sur le Panier des prix des TIC. Les données recueillies ont été diffusées par l'intermédiaire de la base de données de l'UIT sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde.

Les méthodes et les normes internationales en matière de statistiques sur les TIC sont constamment améliorées dans le cadre des travaux du Groupe d'experts sur les indicateurs des télécommunications/TIC (EGTI) et du Groupe d'experts sur les indicateurs relatifs à l'utilisation des TIC par les ménages (EGH). Les groupes EGTI et EGH se sont réunis à Genève en octobre 2018. Près de 130 spécialistes des statistiques issus de ministères chargés des TIC, d'offices nationaux de la statistique, de régulateurs des télécommunications de 54 pays et d'organisations internationales ont participé à ces réunions et débattu de la manière d'améliorer le suivi de l'accès aux TIC et de leur utilisation par les ménages et les particuliers.

En outre, le BDT a organisé avec succès à Genève le 16ème Colloque sur les indicateurs des télécommunications/TIC dans le monde (WTIS-18), qui a réuni plus de 320 participants de 85 pays, représentant des organisations du secteur public et du secteur privé, notamment des ministères, des régulateurs, des offices nationaux de la statistique, des universités et des instituts de recherche, des opérateurs de télécommunication, des entreprises spécialisées dans les TIC et des organisations régionales et internationales. L'édition de 2018 du rapport "Mesurer la société de l'information" (Volume 1) a été présentée au WTIS-18. Toutefois, contrairement aux éditions précédentes, celle-ci ne présentait pas l'Indice de développement des TIC (indice IDI).

Le BDT a expliqué qu'en 2018, l'indice IDI n'avait pas été publié en raison des données limitées soumises par les pays, ce qui contraignait l'UIT à réaliser un nombre trop élevé d'estimations, et des inquiétudes quant à la qualité des données soumises pour certains nouveaux indicateurs, même si le BDT avait organisé des ateliers de renforcement des capacités pour aider à traiter les nouveaux indicateurs dans toutes les régions.

Afin de remédier à ce problème et de publier l'indice IDI en 2019, la Division des données et statistiques sur les TIC s'est lancée dans l'organisation d'une nouvelle série d'ateliers de renforcement des capacités dans le monde. Si cela a permis d'améliorer la qualité des données, des problèmes restent encore à résoudre. L'une des solutions envisagées pour 2019 consistera à recourir aux anciens indicateurs utilisés pour le calcul de l'indice IDI et à introduire progressivement de nouveaux indicateurs seulement lorsque certains seuils seront atteints en termes de quantité et de qualité des données fournies par les États Membres. Toutefois, de cette manière, les statistiques de l'UIT accuseront un retard par rapport aux progrès accomplis dans le secteur des TIC et ne refléteront pas la véritable évolution des technologies. Le GCDT a noté que les fonctionnaires de la division étaient davantage sollicités au titre de la Résolution 131 (Rév. 2018, Dubaï) de la PP et qu'il serait nécessaire d'accroître les ressources pour mener à bien les travaux.

La Directrice du BDT a noté que la qualité et la fiabilité des données de l'UIT offraient les bases en matière d'analyse et de prise de décision à l'ensemble des membres de l'UIT et à d'autres parties. L'UIT continuera de fournir des moyens de renforcement des capacités à ses États Membres et les Bureaux régionaux de l'UIT pourront jouer un rôle central en entretenant des relations avec les administrations. La Directrice du BDT soumettra, à la session de 2019 du Conseil, une proposition visant à consolider les capacités en matière de statistiques au niveau interne.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec intérêt et satisfaction, en reconnaissant que les statistiques relatives aux TIC étaient un produit fondamental de l'UIT et qu'elles apportaient une contribution essentielle à l'élaboration de politiques en matière de TIC. Le GCDT a aussi souligné que les statistiques publiées par l'UIT devaient être fiables et sûres. Il a encouragé les experts issus des États Membres à contribuer activement aux travaux en cours. Le BDT est convenu qu'il continuerait de mettre tout en œuvre pour recueillir les données associées aux nouveaux indicateurs, notamment dans le cadre d'ateliers de renforcement des capacités, et qu'il associerait les bureaux régionaux à ces efforts.  |

## 6.10 Séance de travail en petit groupe: données et statistiques relatives aux TIC

Lors de la séance de travail en petit groupe sur les données et les statistiques relatives aux TIC, les participants ont souligné qu'il était nécessaire de préserver le rôle de l'UIT comme première source mondiale des données relatives aux TIC, et que la confiance dans les données ainsi que la pertinence, la visibilité et l'accessibilité des données étaient essentielles, outre la coopération avec les parties prenantes. Les participants sont convenus qu'il faudrait recueillir des données sur des thèmes qui se font jour et de nouveaux services, en partenariat avec d'autres organisations compétentes. Les travaux relatifs aux statistiques devraient être communiqués aux Commissions d'études de l'UIT, selon le cas. Le rapport "Mesurer la société de l'information" pourrait être divisé en une série de rapports plus courts et plus ciblés, afin d'aller dans le sens d'une visibilité et d'une efficacité accrues. Les participants ont néanmoins noté que cette approche pourrait comporter des désavantages, étant donné qu'ils souhaitaient que toutes les informations soient regroupées dans une seule publication qui ferait office de document de référence. Il faudrait examiner les coûts liés à la soumission des questionnaires dans les six langues ainsi qu'à la traduction de tous les documents dans les langues officielles. Certains participants ont suggéré que l'UIT devrait adopter une approche pragmatique et réaliste lors de l'inclusion de nouveaux indicateurs dans l'indice IDI, en se concentrant sur des indicateurs obtenus à partir de données de qualité qui sont largement diffusées. En outre, il faut constamment réexaminer le cadre conceptuel. L'analyse relative à l'indice IDI pourrait être améliorée moyennant l'étude d'un certain nombre de facteurs susceptibles d'avoir des effets sur les classements et l'inclusion de recommandations de politique générale.

Dans le [**Document 35**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0035/), la **Fédération de Russie** a suggéré des mesures qui pourraient être prises pour mettre en œuvre la Résolution 131 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP, intitulée "Mesurer les technologies de l'information et de la communication pour édifier une société de l'information inclusive et qui facilite l'intégration", en particulier le nouveau *charge* au titre duquel les Commissions d'études de l'UIT-D sont appelées à tenir compte des conclusions pertinentes du rapport "[Mesurer la société de l'information](https://www.itu.int/en/ITU-D/Statistics/Pages/publications/misr2018.aspx)".

Le GCDT est convenu que les fonctionnaires de la Division des données et statistiques sur les TIC devraient présenter aux réunions des commissions d'études des données pertinentes pour les Questions à l'examen. Les Rapporteurs ou les Vice-Présidents des commissions d'études pourraient aussi assister aux réunions des spécialistes des statistiques et fournir des contributions en ce sens. Toutefois, cela ne devrait pas alourdir la charge de travail des commissions d'études.

|  |
| --- |
| Le GCDT est convenu que les statistiques pertinentes de l'UIT relatives aux TIC ainsi que les informations sur les toutes dernières publications devraient être mises à la disposition des commissions d'études, que la révision ou l'actualisation de ces données devraient être effectuées par des spécialistes dans le domaine des statistiques au sein des groupes compétents, et que les membres des commissions d'études pourraient être invités à assister aux réunions de ces groupes, selon le cas. |

## 6.11 Télécommunications d'urgence, changements climatiques, déchets d'équipements électriques et électroniques, PMA, PDSL et PEID

Le [**Document 26**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0026/)contient un résumé des travaux menés sur ces thèmes et une description de l'assistance ciblée à l'intention des pays les moins avancés (PMA), des pays en développement sans littoral (PDSL) et des petits États insulaires en développement (PEID).

En 2018, des activités ont été mises en œuvre, notamment sous la forme de cours présentiels et en ligne, ainsi que d'échanges de lignes directrices et de bonnes pratiques sur l'accès aux TIC et leur utilisation dans le cadre des orientations politiques. Un rapport spécial intitulé "[ICTs, LDCs and the SDGs – Achieving universal and affordable Internet in the LDCs](https://www.itu.int/en/ITU-D/LDCs/Pages/ICTs-for-SDGs-in-LDCs-Report.aspx)" (TIC, PMA et ODD – Réussir à mettre en place un Internet universel et financièrement abordable dans les PMA) a été publié. Il met en avant le fait que, si l'accès à l'Internet a considérablement augmenté, 800 millions de personnes dans les PMA ne sont toujours pas connectées.

Le BDT a travaillé au sein du Groupe de gestion de l'environnement (GGE) et a joué un rôle déterminant dans la création de ce que l'on appelle aujourd'hui la "Coalition contre les déchets d'équipements électriques et électroniques". Lors de la réunion annuelle du Forum économique mondial organisé à Davos, cette coalition a publié un rapport intitulé "[A New Circular Vision for Electronics – Time for a Global Reboot](https://www.itu.int/en/ITU-D/Climate-Change/Pages/ewaste/A-New-Circular-Vision-for-Electronics-Time-for-a-Global-Reboot.aspx)" (Une nouvelle vision circulaire de l'électronique – Tout reprendre à zéro sans attendre), au titre duquel l'UIT et sept entités des Nations Unies se sont associées, avec l'appui du Forum économique mondial et du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, et ont appelé à une réorganisation du secteur actuel de l'électronique, en vue d'appuyer les efforts déployés à l'échelle internationale afin de résoudre les problèmes que posent les déchets d'équipements électriques et électroniques.

Le BDT a organisé le 3ème Forum mondial sur les télécommunications d'urgence (GET-2019), consacré au thème "Sauver des vies", qui s'est déroulé du 6 au 8 mars 2019 à Balaclava (Maurice). Cette manifestation a réuni de multiples parties prenantes de gouvernements, du secteur privé, d'organisations internationales et d'organisations non gouvernementales.

Une question a été posée pour savoir si le BDT prévoyait de rédiger des rapports de ce type sur les PDSL et les PEID, lesquels font face à des difficultés particulières compte tenu de leur situation de transition. Le BDT a confirmé qu'il procédait à l'élaboration de rapports similaires conjointement avec le Bureau du Haut Représentant pour les PMA, les PDSL et les PEID à New York.

Par ailleurs, des éclaircissements ont été demandés sur la méthode utilisée pour réaliser les études de cas par pays mentionnés dans le document et sur la possibilité que l'UIT ait examiné les synergies possibles avec les études de cas menées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) dans le cadre de son évaluation rapide de l'état de préparation au commerce électronique des pays les moins avancés, en particulier vu que l'un des sept domaines étudiés concerne l'infrastructure et les services TIC.

Le BDT a expliqué que ses études de cas étaient menées sur la base d'entretiens structurés, d'enquêtes visant à obtenir des données et de l'examen des documents qui constituent des sources tant primaires que secondaires. Le Programme de la CNUCED sur l'évaluation rapide de l'état de préparation au commerce électronique a été conçu en vue de donner un aperçu de la situation actuelle du commerce électronique dans les pays. Le BDT travaille en étroite collaboration avec la CNUCED et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur le rôle que jouent les TIC en vue de faciliter le commerce. Le BDT est un partenaire de l'initiative "Commerce électronique pour tous" et participe à la Semaine du commerce électronique organisée chaque année par la CNUCED. Cette dernière et l'UIT coopèrent aussi étroitement en tant que membres du Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement. Le BDT établira des liens avec les évaluations rapides de l'état de préparation au commerce électronique de la CNUCED et examinera leur rapport éventuel avec les travaux de l'UIT sur les PMA.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du rapport avec intérêt et satisfaction, en reconnaissant que les initiatives relatives aux télécommunications d'urgence, aux changements climatiques, aux déchets d'équipements électriques et électroniques, aux PMA, aux PDSL et aux PEID étaient importantes pour tous les membres. |

## 6.12 Projets de l'UIT-D

Le[**Document 27**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0027/)(Projets de l'UIT-D) fait le point des résultats relatifs à la mise en œuvre des projets menés à l'échelle mondiale ainsi que dans les six régions définies par l'UIT-D (Afrique, Amériques, États arabes, Asie-Pacifique, CEI et Europe).

Une vingtaine de nouveaux projets, estimés à 10,8 millions CHF, ont été élaborés et ont fait l'objet d'un accord en 2018. La plupart des projets sont élaborés pour les États Membres et financés conjointement par l'UIT et des partenaires extérieurs.

Au terme de l'exercice 2018, le portefeuille de projets de l'UIT comprenait 63 projets en cours de mise en œuvre, estimés à 68 413 879 CHF et distribués comme suit selon les régions: Asie‑Pacifique (11); Afrique (11); Amériques (8); États arabes (9); et CEI (1). Les projets de l'UIT sont financés pour l'essentiel grâce à des ressources extrabudgétaires. Ils bénéficient de sources de financement de quatre sortes: des fonds d'affectation spéciale, le Fonds pour le développement des TIC (FDTIC), des contributions volontaires et le budget ordinaire de l'UIT. La plupart des projets ont au moins deux sources de financement.

Les financements provenant du FDTIC sont alloués comme capital d'amorçage pour la mise en œuvre de projets concernant les domaines d'activité du BDT, dans les pays en développement et dans les pays les moins avancés. Les projets sont choisis en fonction des retombées qu'ils pourraient avoir durablement sur le long terme et du niveau de coopération et de partenariat multinational associé à leur mise en œuvre.

Pour financer les projets relatifs à la mise en œuvre des initiatives régionales approuvées à la CMDT-17, le Conseil a décidé, à sa session de 2018, d'allouer 2 millions CHF pour la période 2018‑2019 à partir du plan opérationnel 2017 et d'intégrer au Plan financier pour la période 2020-2023 la somme de 3 millions CHF pour la période 2020-2021. Ces fonds ont été alloués comme capital d'amorçage pour inciter les partenaires à contribuer financièrement. Pour entamer la mise en œuvre des initiatives régionales, dix nouveaux projets en cours d'élaboration dans toutes les régions, fin 2018, devraient être exécutés en 2019.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec intérêt et satisfaction des efforts déployés. |

## 6.13 Innovation

Le [**Document 22**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0022/) (L'innovation à l'UIT-D) donne un aperçu de l'innovation à l'UIT-D, qui constitue l'un des produits et des buts adoptés à la CMDT-17 et approuvés à la PP-18.

Le GCDT a pris note des différentes activités mises en œuvre par le BDT, notamment en ce qui concerne l'échange de connaissances, l'autonomisation des parties prenantes moyennant le renforcement des capacités en matière d'innovation et les évaluations des écosystèmes d'innovation nationaux, en collaboration étroite avec les bureaux régionaux. Le groupe a accueilli avec satisfaction les perspectives qui se présentent pour renforcer les activités en matière d'innovation, en particulier les mesures visant à publier de nouveaux kits pratiques pour accélérer la transformation numérique; à mettre en place un écosystème favorable aux entreprises et à encourager les communautés d'acteurs de l'innovation; à développer des évaluations dirigées par des experts sur le profil d'innovation numérique; à renforcer les capacités en matière d'innovation aux niveaux national, régional et mondial; et à créer des synergies entre différentes plates-formes de l'UIT, par exemple ITU Telecom World et le SMSI.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec intérêt et appréciation, en reconnaissant que l'innovation était essentielle au développement futur de tous les secteurs. |

## 6.14 Séance de travail en petit groupe: l'innovation à l'UIT-D

La séance de travail en petit groupe sur l'innovation visait à permettre d'appliquer le programme en faveur de l'innovation à l'échelle de l'organisation et d'en accroître les effets. Lors des discussions, les participants ont souligné la nécessité d'édifier une culture de l'innovation à l'UIT (éventuellement en créant des espaces physiques dédiés à l'innovation), dans le droit fil des objectifs fixés par les membres. Il a été recommandé avant tout d'intégrer des éléments d'innovation dans les produits et les services de l'UIT, en créant dans un esprit de coopération avec les membres et en promouvant l'esprit d'entreprise. De plus, les participants ont mis l'accent sur l'importance de fournir une plate-forme nationale, régionale ou mondiale pour faciliter les interactions entre les parties prenantes et pour permettre l'échange de connaissances sur le long terme. En outre, l'établissement d'un cadre de mesure pour favoriser la prise en compte de l'innovation centrée sur les TIC et la création d'un Fonds de soutien à l'innovation sont autant de mesures considérées comme étant efficaces pour produire des résultats à plus grande échelle.

## 6.15 Questions relatives aux membres, aux partenariats et au secteur privé

Le[**Document 20**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0020/)(Composition du Secteur de l'UIT-D) donne un aperçu de l'évolution de la composition du Secteur de l'UIT-D ainsi que des stratégies et des mesures à mettre en œuvre pour renforcer la composition de l'UIT-D conformément aux résultats de la CMDT-17 et de la PP-18.

Un certain nombre d'objectifs stratégiques ont été mis en avant, parmi lesquels l'établissement de contacts avec de nouvelles entités afin de les inciter à participer aux travaux en qualité de Membre de Secteur, d'Associé, d'établissement universitaire ou de PME. Cette prise de contact est réalisée en étroite coordination et en coopération avec les bureaux régionaux et les bureaux de zone, à l'occasion de diverses manifestations régionales et internationales, et menée de pair avec les activités visant à faire connaître et à promouvoir les programmes, les projets, les initiatives et les activités du BDT. Il s'est avéré qu'un projet pilote mis en œuvre par les Commissions d'études de l'UIT-D en vue d'encourager la participation des PME à leurs travaux a suscité un véritable engouement. La décision de la PP-18 de mettre en place des contributions financières réduites pour les PME devrait favoriser une participation accrue des entreprises, en particulier celles issues des pays en développement. Les établissements universitaires constituent la catégorie qui progresse le plus, en ce sens que 37 nouveaux établissements universitaires affiliés ont rejoint les trois Secteurs. La prise de contact avec les établissements universitaires est dirigée par le Secrétariat général, avec le concours des trois Secteurs.

En 2018, l'UIT-D a accueilli huit nouveaux Membres de Secteur, à savoir ECPAT International (**Thaïlande**), World Wide Web Foundation (**États-Unis**), Common Market for Eastern and Southern Africa (**Zambie**), Mobile and Wireless Forum IVZW (**Belgique**), Turkcell Iletisim Hizmetleri A.S (**Turquie**), Sigma Telecom (**Turquie**), Symantec Corporation (**États-Unis**), Masyarakat Telematika Indonesia (**Indonésie**). En outre, les quatre entreprises suivantes ont rejoint l'UIT-D en tant qu'Associés: High-tech Bridge SA (**Suisse**), Konkan Railway Corporation Ltd. (**Inde**), Axon Partners Group Consulting (**Espagne**) et NRD Cyber Security (**Lituanie**). Au cours de ce même exercice, neuf Membres de Secteur et un Associé ont quitté l'UIT-D, à savoir Sri Lanka Telecom Ltd. (**Sri Lanka**); Thuraya Telecommunications Company (**Émirats arabes unis**); PT Indosat Tbk. (**Indonésie**); ADD International (**Bangladesh**); Sitronics Ex. JSC Intellect Telecom (**Fédération de Russie**); Guyana Telephone & Telegraph Co. Ltd. (**Guyana**); Central Science Research Telecommunications (**Fédération de Russie**); UMTS Forum (**Royaume-Uni**); Telecom Egypt Data S.A.E (TE Data) (**Égypte**); et Sysoco (**France**) (Associé).

Par ailleurs, les cinq établissements universitaires suivants ne participent plus aux travaux d'aucun des Secteurs de l'UIT: École Polytechnique Fédérale de Lausanne (**Suisse**); Lund University (**Suède**); Aarhus University Department of Engineering (**Danemark**); University of Groningen (**Pays-Bas**); et King Abdullah University of Science (**Arabie Saoudite**).

Le GCDT a examiné les mesures permettant d'accroître le nombre de membres du Secteur, tout en notant que les établissements universitaires et les Associés constituaient les catégories de membres dont la progression était la plus importante. Les États Membres, les bureaux régionaux et les associations professionnelles participant en tant que Membres de Secteur ont été invités à s'investir davantage et à mobiliser les membres actuels et des membres potentiels, notamment les PME, à l'occasion de manifestations nationales et régionales et de la réunion des directeurs de la réglementation du secteur privé, qui se tiendra dans le cadre du Colloque mondial des régulateurs de 2019.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec intérêt et satisfaction des efforts déployés et le BDT est convenu de mettre tout en œuvre pour conserver les membres actuels et en recruter de nouveaux. En outre, le Bureau mettra à disposition la liste de tous les Membres de Secteur selon les régions sur le site web dédié à la présence régionale.  |

Le [**Document 21**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0021/)(Partenariats et mobilisation des ressources à l'UIT-D) donne un aperçu de l'objectif principal, des mesures adoptées dans le cadre de la gestion axée sur les résultats et des perspectives envisageables pour renforcer les partenariats et mobiliser des ressources.

Après avoir rappelé l'importance des partenariats et de la mobilisation des ressources, tel que souligné par la CMDT-17 et la PP-18, le document donne un aperçu de l'objectif principal, des mesures adoptées dans le cadre de la gestion axée sur les résultats et des plans envisagés pour renforcer les partenariats et mobiliser des ressources, en coopération avec diverses parties prenantes, dont d'autres institutions des Nations Unies et des organisations régionales et internationales. Le document contient aussi une analyse du nombre de nouveaux accords de partenariats signés au cours de la période d'études de quatre ans. En 2018, 43 nouveaux accords de partenariats et 7 addenda/amendements ont été signés entre le BDT et différentes parties prenantes.

Le BDT continuera de mobiliser davantage de ressources et de renforcer les partenariats avec de multiples parties prenantes, qui ne relèvent pas uniquement du secteur des TIC mais sont aussi issues d'autres secteurs, dans l'écosystème postconvergence, afin de mettre en œuvre les résultats de la CMDT-17, les objectifs du SMSI et les objectifs de la PP-18 – particulièrement le nouveau But 5 – et de contribuer à la réalisation des ODD, notamment de l'ODD 17.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document avec intérêt et appréciation, en reconnaissant qu'il était important d'établir des partenariats pour fournir une assistance à l'UIT, par l'entremise du BDT, afin de réduire les lacunes concernant la connectivité des TIC, l'accès à ces technologies et leur utilisation. |

## 6.16 Séance de travail en petit groupe: conclusion de partenariats et mobilisation de ressources dans le cadre de projets

La séance de travail en petit groupe sur la conclusion de partenariats et la mobilisation de ressources dans le cadre de projets avait pour objet de renforcer les partenariats stratégiques (y compris la mobilisation de ressources) avec diverses parties prenantes. Lors des discussions, les participants ont souligné la nécessité d'adopter une approche visant à créer une plate-forme multi-parties prenantes, en tenant compte des intérêts et des capacités complémentaires de toutes les parties, et pas seulement des pays bénéficiaires. Il a été recommandé d'appliquer une approche plus flexible et plus modulaire en matière de conception et de mise en œuvre de projet, afin d'associer davantage les parties prenantes aux différentes étapes du cycle d'un projet. Les participants ont mis l'accent sur l'importance de redoubler d'efforts pour mieux faire connaître les travaux menés par l'UIT, notamment s'agissant des perspectives de partenariat, et d'étudier la possibilité de nouer des alliances plus stratégiques avec des banques de développement et d'autres institutions des Nations Unies. Enfin, les participants ont rappelé le rôle central que jouaient les membres de l'UIT en vue de promouvoir les travaux réalisés par l'UIT-D et d'appuyer les mesures visant à mobiliser des ressources au profit des initiatives et des projets à l'échelle régionale.

# 7 RAPPORTS DES RÉGIONS: ACTIVITÉS ET TENDANCES

Il ressort clairement des décisions prises par la CMDT-17 et la PP-18 que la présence régionale de l'UIT revêt un rang de priorité élevé pour les Membres de tous les Secteurs et que les bureaux régionaux devraient jouer un rôle actif dans l'application du plan stratégique de l'UIT dans son ensemble. Outre les six séances informelles du GCDT durant lesquelles tous les Directeurs régionaux de l'UIT, accompagnés de fonctionnaires des bureaux régionaux, ont présenté les activités entreprises en faveur des membres de l'UIT sur le terrain, en particulier au titre de la mise en œuvre des initiatives régionales adoptées par la CMDT-17, tous les Directeurs régionaux ont présenté des rapports sur les activités qu'ils avaient menées en 2018 et sur les activités en cours, notamment en matière de renforcement des capacités; à ce titre, une liaison sera assurée à l'avenir avec les administrations des régions pour renforcer les capacités en matière de collecte de données et de statistiques. Des informations concernant les forums régionaux sur le développement qui doivent se tenir en 2019 ont également été présentées et les participants aux travaux du GCDT ont pris part à une séance de réflexion en petit groupe pour soulever des questions, échanger des points de vue et présenter des idées et des commentaires sur la présence régionale de l'UIT. Les six séances informelles sur les initiatives régionales sont résumées ici: [TDAG-19/DT/11](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-190403-TD-0011/en), et les résumés des séances en petits groupes figurent au **§ 7.4 ci-dessous** (version courte) et dans l'**Annexe 2** (version complète) du présent rapport.

## 7.1 Activités menées en 2018

[L'Annexe 1 du rapport d'activité pour 2018](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0002/) présente les tendances à l'échelle mondiale et régionale en matière d'accès aux TIC et d'utilisation de ces technologies entre 2005 et 2018 et donne des informations sur la mise en œuvre des initiatives régionales en 2018.

Tous les Directeurs régionaux ont brièvement présenté les activités régionales menées en 2018. Ils ont souligné l'importance des partenariats et de la mobilisation de fonds supplémentaires auprès des membres de l'UIT et d'autres sources pour mettre en œuvre les initiatives régionales. Il a été question des moyens à mettre en œuvre pour établir une collaboration et une coordination entre les régions d'une part, et entre les activités menées par les trois Secteurs de l'UIT aux niveaux régional et mondial d'autre part.

Dans la **région Afrique,** des activités ont été menées au titre de treize projets de coopération technique, pour un montant total de 2,8 millions USD, en collaboration avec des États Membres. En outre, 41 mesures ont été prises au titre du plan opérationnel du BDT, pour un montant de 850 000 CHF.

Ainsi, l'UIT a aidé l'Union africaine des télécommunications (UAT) à organiser les réunions de préparation en vue de la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR-19) et d'autres manifestations de portée mondiale. L'UIT a aidé certains pays dont l'objectif était d'harmoniser les politiques générales et les cadres réglementaires dans la région. Les projets en cours portent notamment sur la réforme institutionnelle, la télémédecine, le large bande hertzien, la formation du personnel judiciaire, les équipes d'intervention en cas d'incident informatique (CIRT) et les programmes de santé sur mobile au service de la lutte contre le diabète et le cancer du col de l'utérus. Plusieurs ateliers régionaux ont été organisés sur la conformité et l'interopérabilité, le protocole IPv6, la cybersécurité, l'Internet des objets (IoT), les aspects économiques et financiers des TIC, la qualité de service, l'itinérance internationale ainsi que l'accessibilité des TIC et l'inclusion numérique. Plusieurs ateliers nationaux ont également été organisés.

Dans la **région** **Amériques**, des activités ont été menées au titre de douze projets de coopération technique, pour un montant de 1 million USD, en collaboration avec des États Membres. En outre, des activités relevant de 35 mesures prévues dans le plan opérationnel du BDT ont été menées, pour un montant total de 589 000 USD.

Vingt-deux activités additionnelles de renforcement des capacités ont été menées dans les domaines des politiques et de la réglementation en matière de TIC, des protocoles de communication de l'Internet des objets, des technologies d'accès radioélectrique LTE, du spectre des fréquences radioélectriques, de la cybersécurité, des communications d'urgence, des télécommunications par satellite, de la télévision numérique, des TIC et des changements climatiques, des points d'échange Internet (IXP) et de l'accès optique dans les communications pour réseaux. Une assistance directe a également été fournie à différents pays dans les domaines de la gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques, des plans nationaux sur les TIC, du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique, du déploiement d'infrastructures et de l'accessibilité du web. Plusieurs ateliers et forums régionaux sur la conformité et l'interopérabilité, la gouvernance de l'Internet, le harcèlement en ligne, l'accessibilité des TIC et l'inclusion numérique, la cybersécurité et les cyberexercices, les télécommunications d'urgence et l'Internet des objets ont été organisés.

Dans la **région des États arabes**, des activités ont été menées au titre de cinq projets de coopération technique, pour un montant de 872 000 USD, en collaboration avec des États Membres. En outre, 29 activités ont été menées pour un montant de 404 000 CHF.

Par le biais du réseau des centres d'excellence de l'UIT dans les États arabes, treize formations sur le renforcement des capacités ont été organisées concernant différents aspects des applications et des services TIC, des nouvelles technologies et du large bande. Un accord de coopération a été signé en vue de l'organisation de manifestations liées à la Journée des jeunes filles dans le secteur des TIC jusqu'en 2019. Une assistance a été fournie au Réseau arabe des technoparcs et pépinières d'entreprise et une étude a été faite au sujet du développement des réseaux Internet et des points IXP dans la région. Des activités de renforcement des capacités ont été organisées et une assistance directe a été fournie à plusieurs pays. On a continué de déployer des efforts en ce qui concerne la cybersécurité, notamment par le biais de l'organisation de la Semaine régionale de la cybersécurité, d'activités en matière de protection en ligne des enfants et d'autres activités de cybersécurité. Le bureau a œuvré en faveur de la promotion de l'accessibilité des TIC en organisant la Semaine régionale de l'accessibilité des TIC.

Dans la **région Asie-Pacifique**, des activités ont été menées au titre de dix projets de coopération technique, pour un montant total de 668 000 USD, en collaboration avec des États Membres et des partenaires. En outre, 35 activités ont été mises en œuvre pour un montant de 402 000 CHF.

La priorité a été accordée à la fourniture d'une assistance spécialisée et au renforcement des capacités dans les domaines suivants: gestion et suivi du spectre des fréquences radioélectriques, plans directeurs pour la gestion du spectre, cadres politiques et réglementaires, cybersécurité, équipes CIRT, stratégies nationales en matière de cybersécurité et protection en ligne des enfants, large bande, conformité et interopérabilité, applications des TIC, feuilles de route et cyberapplications du secteur des télécommunications pour les îles du Pacifique, qualité de service, indicateurs et statistiques concernant les TIC, Internet des objets, mise en œuvre du protocole IPv6, les TIC en faveur de l'innovation, les TIC en faveur de l'autonomisation des femmes, cybergouvernance, villes intelligentes et durables, cyberagriculture et télécommunications

d'urgence. Dans le domaine de la formation, l'accent a été mis sur les domaines susmentionnés et sur la qualité de service, la chaîne de blocs, les systèmes d'information géographiques (SIG) pour l'agriculture, les services financiers numériques, les compétences numériques au service de la création d'emplois, entre autres.

Dans la **région de la Communauté des États indépendants (CEI)**, le BDT a mené à bien vingt activités pour un montant de 292 000 CHF.

Afin de sensibiliser les membres de l'UIT et de diffuser de bonnes pratiques, des manifestations régionales ont été organisées sur la cybersanté, la cybersécurité et la protection en ligne des enfants, la transformation numérique, la portabilité des numéros mobiles et la conformité et l'interopérabilité, les mégadonnées et l'informatique en nuage, l'Internet des objets et les réseaux futurs, la gestion du spectre et les IMT-2020/la 5G. Parmi les autres activités organisées, on citera des cours de formation en ligne sur la cybersanté destinés à des étudiants, des médecins et des professionnels des technologies de l'information, la mise en oeuvre de normes de l'UIT-T pour concevoir des villes intelligentes et durables, l'assistance fournie aux pays en matière de redistribution des fréquences issues du dividende numérique pour les nouvelles technologies, y compris l'Internet des objets, ainsi que l'évaluation du niveau de préparation en vue de la création d'une équipe CIRT nationale.

Dans la **région Europe**, le BDT a mené des activités au titre de deux projets de coopération technique pour un montant total de 493 000 USD, en collaboration avec des États Membres. En outre, 26 activités ont été mises en œuvre pour un montant de 257 000 CHF.

Les initiatives visant à renforcer le mécanisme de mise en œuvre pour la région se sont poursuivies, notamment les activités de coordination avec les organisations concernées et les organismes de Nations Unies dans la région. Plus de 32 ateliers, séminaires et réunions de groupe d'experts consacrés à la radiodiffusion, au large bande, à l'accessibilité, à la cybersécurité, à l'innovation et au renforcement des capacités humaines ont été organisés en 2018. En outre, des activités de renforcement des capacités humaines ont été menées à l'intention de plus de 660 professionnels, par le biais du réseau des Centres d'excellence pour la région Europe, qui a proposé plus de 17 possibilités de formation en 2018. Une assistance directe a été fournie à plusieurs pays dans les domaines de l'innovation, de la radiodiffusion, du large bande, de la cybersécurité et des applications des TIC. Plus de 10 publications et rapports ont été rédigés durant l'année.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec intérêt et satisfaction de toutes les activités et s'est félicité de ce dialogue ouvert ainsi que de l'interaction avec les Directeurs régionaux, estimant qu'il s'agit d'une source privilégiée d'informations qui lui permet d'être tenu informé du volume de travail considérable effectué au nom des membres et de donner des indications et des conseils, s'il y a lieu. Compte tenu des nombreuses activités menées à bien, le GCDT s'est interrogé sur la meilleure façon de mesurer les incidences des activités et a suggéré que tous les exemples de réussite soient largement relayés et que toutes les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités prévues soient recensées comme autant d'enseignements tirés. |

## 7.2 2019 Forums régionaux de développement

L'état d'avancement des travaux préparatoires en vue des forums régionaux de développement (RDF) qui auront lieu en 2019 fait l'objet du [**Document 14**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0014/). Le GCDT a été invité à donner les indications qu'il jugera nécessaires pour veiller à ce que les forums servent le mieux possible les intérêts du Secteur du développement, tout en contribuant à la mise en oeuvre des grandes orientations du SMSI et à la réalisation des ODD.

La Conférence de plénipotentiaires tenue en 2018 a examiné le rôle des bureaux régionaux, en demandant que l'UIT veille à ce que toutes les activités prévues des trois Secteurs et du Secrétariat général dans les régions soient intégrées dans les parties des plans opérationnels consacrées aux régions et mises en œuvre en coordination avec les bureaux régionaux.

La CMDT-17 a décidé de renforcer les plates-formes pour la coordination régionale, y compris les forums régionaux de développement, afin de renforcer la présence régionale en tant que prolongement de l'UIT dans son ensemble et de veiller à ce que les activités du Bureau des radiocommunications (BR) et du Bureau de la normalisation des télécommunications (TSB) soient dûment prises en compte dans les activités des bureaux régionaux. Dans cette optique, une série de forums régionaux sur le développement a été programmée pour 2019.

Compte tenu des résultats de la PP-18 et de la CMDT‑17, les forums régionaux de développement devraient offrir l'occasion d'établir un dialogue entre les bureaux régionaux et les décideurs des États Membres et des Membres de Secteur de l'UIT sur les activités menées au niveau régional, afin qu'ils puissent contribuer à la mise en œuvre du plan stratégique, des programmes et des projets de l'UIT, ainsi que des initiatives régionales décrites dans la Résolution 17 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT. La forme et les fonctions des forums régionaux de développement ont évolué compte tenu des indications fournies par les membres dans la Résolution 25 (Rév. Dubaï, 2018).

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec satisfaction du contenu du document et a estimé, comme indiqué lors des discussions sur le rapport sur les activités du SMSI, qu'il conviendrait à l'avenir d'inscrire la question d'un segment consacré au SMSI et aux ODD comme point permanent de l'ordre du jour des forums régionaux de développement. |

## 7.3 Financement des initiatives régionales

La **Communauté régionale des communications (RCC)** a soumis le [**Document 37**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0037/)intitulé "Propositions de financement des initiatives régionales", qui traite de la pratique selon laquelle les partenaires de l'UIT concluent des accords en vue de la mise en œuvre de projets dans le cadre des initiatives régionales qui comprennent des contributions en nature. Les auteurs du document expliquent que cette approche se justifie notamment par la difficulté que rencontrent un certain nombre de pays en développement pour allouer des crédits à des projets au titre de leur budget national, qui est souvent approuvé longtemps avant la date limite de coordination des projets pour la mise en œuvre des initiatives régionales.

Une proposition a été présentée en vue de maintenir la pratique consistant à accepter les contributions en nature des partenaires des projets.

Le représentant du BDT a précisé que les contributions en nature ne peuvent être acceptées pour financer des initiatives régionales que si elles peuvent être quantifiées au moyen d'une méthodologie rationnelle et si elles sont dûment étayées par des pièces justificatives pour s'assurer du respect des dispositions du règlement financier interne et des prescriptions en matière de vérification extérieure. Le représentant du BDT a souligné que la comptabilité relative aux contributions en nature serait effectuée conformément aux normes IPSAS (normes comptables internationales pour le secteur public).

|  |
| --- |
| Lors des discussions sur les capitaux de départ alloués par le Conseil aux initiatives régionales, le GCDT est convenu que les contributions en nature pouvant être quantifiées pouvaient figurer dans les descriptifs de projets au nombre des sources de financement et devaient être présentées dans le descriptif de projet initial. |

## 7.4 Séance de travail en petit groupe: rôle de la présence régionale

Une séance en petit groupe sur le rôle de la présence régionale a notamment donné lieu à des suggestions quant à la manière dont les bureaux régionaux et les bureaux de zone peuvent mieux répondre aux besoins des membres, représenter l'UIT dans son ensemble et tirer parti du fait que l'UIT fait partie du système des Nations Unies au sens large en collaborant avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies. En outre, la nécessité de faire en sorte que les bureaux régionaux et les bureaux de zone soient dotés des compétences voulues pour pouvoir fournir une assistance directe aux membres a été soulignée. Il a également été pris note de la nécessité de mieux faire connaître aux pays les travaux des commissions d'études. Il conviendrait de clarifier encore le rôle que jouent les Secteurs et les bureaux régionaux ainsi que les bureaux de zone de l'UIT et les relations qui existent entre eux, pour renforcer la collaboration et les synergies. Lors de la séance de travail en petit groupe, l'accent a également été mis sur la nécessité de respecter les recommandations du Corps commun d'inspection.

# 8 COMMISSIONS D'ÉTUDES DE L'UIT-D

Les rapports des deux commissions d'études, reproduits respectivement dans les Documents 12 et 13, ont été examinés ensemble.

## 8.1 Commission d'études 1

Mme Regina Fleur Assoumou Bessou, Présidente de la Commission d'études 1, a présenté l'état d'avancement des travaux menés par cette commission d'études depuis le début de la nouvelle période d'études (2018-2021). Ce rapport est reproduit dans le [**Document 12**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0012/).La Commission d'études 1, qui est chargée de l'étude de sept Questions, s'occupe de l'environnement propice aux télécommunications/TIC. La première réunion de la période d'études 2018-2021 (qui a eu lieu du 30 avril au 4 mai 2018 au siège de l'UIT, à Genève) a réuni 131 délégués de 57 États Membres. Les principaux points à retenir de cette réunion sont les suivants: nomination de 9 Rapporteurs/Corapporteurs et de 71 Vice-Rapporteurs pour diriger les travaux menés au titre des Questions à l'étude; 93 contributions; approbation des programmes de travail et des ébauches initiales/projets de tables des matières pour tous les résultats attendus qui ont été demandés par la CMDT-17; 29 notes de liaison reçues et 13 notes de liaison envoyées. Les réunions des Groupes du Rapporteur qui se sont tenues par la suite (du 17 au 28 septembre 2018) ont permis de définir plus précisément la structure générale des rapports attendus au titre des Questions confiées aux commissions d'études; de présenter, pour examen, un rapport sur les tendances observées dans le domaine des nouvelles technologies de radiodiffusion devant être soumis à la prochaine réunion annuelle de la Commission d'études 1 à titre de rapport annuel; de poursuivre l'échange d'informations; et d'élaborer des textes qui figureront dans les rapports, les lignes directrices et les études de cas.

La deuxième réunion annuelle de la Commission d'études 1 (18-22 mars 2019), qui s'est tenue immédiatement avant la réunion de 2019 du GCDT, a réuni 160 participants de 57 États Membres. Les participants ont nommé neuf Vice-Rapporteurs supplémentaires pour appuyer l'étude des Questions; reçu 152 contributions visant à faire avancer les travaux; reçu 23 notes de liaison; et envoyé cinq notes de liaison. La réunion a également servi de cadre à une discussion de groupe fructueuse sur les tendances dans le domaine des nouvelles technologies, des nouveaux services et des nouvelles applications de radiodiffusion. Les participants ont également examiné le rapport élaboré par le Groupe du Rapporteur pour la Question 2/1 sur ce sujet.

## 8.2 Commission d'études 2

M. Ahmad Reza Sharafat, Président de la Commission d'études 2, a présenté l'état d'avancement des travaux menés par cette commission d'études depuis le début de la nouvelle période d'études (2018-2021). Ce rapport est reproduit dans le [**Document 13**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0013/). La Commission d'études 2, qui est chargée de l'étude de sept Questions, s'occupe des services et des applications reposant sur les TIC pour promouvoir le développement durable. La première réunion de la période d'études 2018-2021 (qui a eu lieu du 7 au 11 mai 2018 au siège de l'UIT, à Genève) a réuni 125 participants de 49 pays. Les principaux points à retenir de cette réunion sont les suivants: nomination de 12 Rapporteurs/Corapporteurs et de 47 Vice-Rapporteurs pour diriger les travaux menés au titre des Questions à l'étude; 99 contributions; 40 notes de liaison reçues; 18 notes de liaison envoyées; approbation des projets de programmes de travail et des ébauches initiales/projets de tables des matières pour tous les résultats attendus qui ont été demandés par la CMDT-17. Les réunions des Groupes du Rapporteur qui se sont tenues par la suite (du 1er au 11 octobre 2018) ont permis de définir plus précisément la structure générale des rapports attendus au titre des Questions confiées aux commissions d'études, de poursuivre l'échange d'informations et d'élaborer des textes qui figureront dans les rapports, les lignes directrices et les études de cas.

La deuxième réunion annuelle (25-29 mars 2019), qui s'est tenue immédiatement avant la réunion de 2019 du GCDT, a réuni 133 participants de 49 pays. Les participants à cette réunion ont nommé deux Corapporteurs supplémentaires et sept Vice-Rapporteurs supplémentaires pour appuyer l'étude des Questions; ont reçu 101 contributions visant à faire avancer les travaux, notamment des projets de chapitres pour les rapports finals et les produits annuels; ont reçu 27 notes de liaison; et sont convenus d'envoyer 15 notes de liaisons. La réunion a également servi de cadre à une discussion de groupe fructueuse, intitulée "Créer des sociétés intelligentes selon une approche globale". Les participants ont également examiné le rapport du Groupe du Rapporteur pour la Question 1/2 sur ce sujet.

## 8.3 Rapports annuels

Comme elles y ont été encouragées par la CMDT-17 et les Présidents des commissions d'études, les Commissions d'études 1 et 2, lors de leurs deuxièmes réunions annuelles (mars 2019) tenues immédiatement avant la réunion de 2019 du GCDT, ont chacune présenté les tout premiers "produits annuels" élaborés par des Commissions d'études de l'UIT-D depuis leur création. La Commission d'études 1 a présenté un rapport intitulé "**Tendances observées dans le domaine de la radiodiffusion – nouvelles technologies, nouveaux services et nouvelles applications**"[[7]](#footnote-7), et la Commission d'études 2 a présenté un rapport intitulé "**Créer des sociétés intelligentes selon une approche globale**"[[8]](#footnote-8)*,* lequel vise à proposer certains principes clés de l'approche globale permettant de créer des sociétés intelligentes, à décrire les éléments composant l'architecture en couche d'une ville ou société intelligente et à présenter des études de cas sur ce sujet.

Ces rapports seront publiés sur le site web des Commissions d'études de l'UIT-D sous l'égide des Présidents des Commissions d'études 1 et 2, respectivement, dans une nouvelle section qui sera ajoutée et qui s'intitulera "Travaux en cours". Les rapports sont publiés sur cette page afin de donner aux membres de l'UIT des informations actualisées, d'informer le public des travaux en cours et d'encourager la soumission d'un plus grand nombre de contributions sur ces sujets. Le GCDT a noté que les rapports/produits annuels élaborés par les commissions d'études étaient souhaitables, en ce qu'ils permettent de donner aux participants aux Commissions d'études et à d'autres acteurs des informations plus récentes sur des sujets d'importance, et qu'ils étaient relativement nouveaux au sein du Secteur du développement des télécommunications, puisque la CMDT-17 en a encouragé l'élaboration et qu'à ce titre, ils ne sont pas encore pris en considération dans la Résolution 1 (Règlement intérieur de l'UIT-D).

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec intérêt et reconnaissance des rapports concernant les activités des commissions d'études, et a fait remarquer que les travaux avançaient de façon satisfaisante sur la voie de l'élaboration des produits attendus par la CMDT, sous la direction des Présidents des commissions d'études, tant au sein des commissions d'études que dans le cadre des 14 Questions à l'étude. Le GCDT a félicité la Présidente de la Commission d'études 1 de l'UIT-D, Mme Regina Fleur Assoumou Bessou, et le Président de la Commission d'études 2 de l'UIT-D, M. Ahmad Reza Sharafat, pour les immenses progrès accomplis par les deux commissions d'études, en l'espace d'un an seulement, pendant la période d'études 2018-2021. Le GCDT a reconnu que des échanges de connaissances spécialisées sur des sujets d'études particuliers ont été menés à bien dans plusieurs pays en 2018 et a été satisfait de constater que les deux commissions d'études avaient créé des synergies entre les travaux menés au titre des Questions à l'étude et les activités déployées dans les régions. Le GCDT a également noté que des progrès satisfaisants étaient à l'œuvre pour ce qui est de rechercher les liens possibles entre les Questions confiées aux Commissions d'études de l'UIT-D et les projets de l'UIT, les activités de l'UIT en matière de renforcement des capacités et les activités du SMSI, ainsi qu'avec les travaux menés dans les autres Secteurs de l'UIT. Il a reconnu l'utilité des sessions de discussion thématiques qui se sont tenues pendant les réunions des commissions d'études et des groupes du Rapporteur, y compris des sessions supplémentaires prévues lors des prochaines réunions des groupes du Rapporteur, en octobre 2019. Le GCDT a pris note du fait que le site web des Commissions d'études de l'UIT-D comporterait une nouvelle section présentant les travaux actuellement menés et contenant les rapports annuels susmentionnés. Les participants au GCDT ont également étudié la possibilité de faire appel à des sociétés de publication externes, afin de présenter des travaux de qualité, et ont noté que cette question serait examinée ultérieurement. |

## 8.4 Nomination de deux nouveaux Vice-Présidents des Commissions d'études à des postes vacants

Les communications adressées par les Administrations de la **Fédération de Russie** et des **Émirats arabes unis** pour les candidats à ces fonctions sont reproduites dans le [**Document 8**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0008/).

|  |
| --- |
| Le GCDT a nommé par acclamation **Mme Anastasia Sergeyevna Konukhova**, spécialiste internationale de la protection juridique au Centre d'analyse du "Radio Research and Development Institute", à la fonction de Vice-Présidente de la Commission d'études 1 de l'UIT‑D.Le GCDT a nommé par acclamation **M.** **Abdelaziz Alzarooni**, spécialiste de la sécurité des informations, à la fonction de Vice-Président de la Commission d'études 2 de l'UIT-D. |

## 8.5 Séance de travail en petit groupe: Commissions d'études de l'UIT-D – Renforcer l'efficacité

La séance de travail en petit groupe sur les Commissions d'études de l'UIT-D a porté sur trois questions essentielles visant à recenser les approches et les mécanismes propres à renforcer l'efficacité et la pertinence des activités et des produits des Commissions d'études de l'UIT-D: 1) les Commissions d'études de l'UIT-D en tant que plate-forme; 2) les produits des Commissions d'études de l'UIT-D; et 3) la soumission, par les membres, de contributions de meilleure qualité pour assurer l'excellence des produits des Commissions d'études de l'UIT-D. Il conviendrait de garantir la participation d'experts aux réunions des Commissions d'études de l'UIT-D, de façon à permettre des discussions plus approfondies. On pourrait aussi rechercher d'autres mécanismes (parmi lesquels des rencontres individuelles et des modes de collaboration et d'échange en ligne) pour donner aux parties prenantes la possibilité d'échanger des données d'expérience. Bien que le contenu des produits soit globalement satisfaisant, de plus amples efforts sont nécessaires pour faire connaître, présenter et diffuser ces rapports et lignes directrices auprès d'un public plus étendu. Il est souhaitable d'établir des rapports de synthèse thématiques et de modifier les rapports existants, afin de veiller à refléter l'évolution de l'environnement numérique. Les pays de certaines régions pourraient tirer un meilleur parti de produits qui sont adaptés aux besoins particuliers des régions. Pour parvenir à adopter cette perspective régionale et disposer d'un plus grand nombre de contributions détaillées soumises par les pays, une solution pourrait être de collaborer plus étroitement avec les bureaux régionaux et les bureaux de zone. S'agissant des réunions des Commissions d'études de l'UIT-D, il faut revoir la structure et le calendrier des travaux, afin de trouver un équilibre entre les délais impartis à chaque Groupe du Rapporteur et la charge de travail connexe.

# 9 COLLABORATION AVEC LES AUTRES SECTEURS

Les Documents 5, 9, 10, 11, 24, 28, 38 et 41 ont été examinés ensemble. Le **Bureau du GCDT** mènera des consultations au sujet de toutes les notes de liaison concernant la coordination intersectorielle et fournira les réponses nécessaires dans le délai imparti.

## 9.1 Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel (ISCG)

Le Groupe de coordination intersectorielle sur les questions d'intérêt mutuel (ISCG) a été créé en vertu de décisions des groupes consultatifs des Secteurs en vue d'optimiser l'utilisation des ressources de l'UIT. Le [**Document 5**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0005/fr), présenté par le Président du Groupe ISCG, M. Fabio Bigi (**Italie**)**,** contient le dernier rapport d'activité du Groupe, qui met en avant les résultats récents et les projets futurs.

Au titre de la Résolution 191 (Rév. Dubaï, 2018) (coordination des efforts entre les trois Secteurs), le mandat du Groupe ISCG est à présent d'identifier les mécanismes propres à renforcer la coopération et les activités communes sur les questions d'intérêt mutuel entre les trois Secteurs et le Secrétariat général, en accordant une attention particulière aux intérêts des pays en développement et en tenant compte des activités des bureaux régionaux et de leur rôle quant à l'organisation de manifestations, d'ateliers, de séminaires et de colloques.

À sa réunion du 4 avril 2019, le Groupe ISCG: a approuvé une liste révisée de domaines d'intérêt mutuel; est convenu de réviser son mandat[[9]](#footnote-9) afin de changer les noms des représentants du GCDT auprès du Groupe ISCG, M. Al-ansari Almashakbeh remplaçant Mme Nurzat Boljobekova; est convenu de demander au GCR et au GCNT d'ajouter un lien hypertexte renvoyant vers le [site web du Groupe ISCG](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/inter-sectoral-team-on-issues-of-mutual-interest.aspx) sur leur propre site web; a décidé de publier un tableau de correspondance des Questions confiées aux commissions d'études de l'UIT-D et de l'UIT-T sur le [site web du Groupe ISCG](https://www.itu.int/en/ITU-D/Conferences/TDAG/Pages/inter-sectoral-team-on-issues-of-mutual-interest.aspx), d'actualiser le tableau, qui constitue un document évolutif[[10]](#footnote-10), et de demander au Groupe spécial de coordination intersectorielle (ISC-TF) d'examiner le tableau afin d'éviter les chevauchements éventuels; a décidé de publier le tableau des résolutions adoptées par la Conférence de plénipotentiaires (PP), l'Assemblée des radiocommunications (AR), la Conférence mondiale des radiocommunications (CMR), l'Assemblée mondiale de normalisation des télécommunications (AMNT) et la CMDT sur le site web du Groupe ISCG, afin de permettre à chaque Secteur d'examiner, de commenter et d'utiliser le tableau de correspondance pour rationaliser les résolutions selon qu'il conviendra.

Le Groupe ISCG a également proposé de lancer un projet expérimental pratique de coopération entre les trois Secteurs et le Secrétariat général portant sur deux ou trois thèmes spécifiques à examiner à la prochaine réunion[[11]](#footnote-11).

|  |
| --- |
| Le GCDT s'est félicité du rapport d'activité et a félicité M. Bigi pour les résultats obtenus par le groupe. Le GCDT a approuvé la marche à suivre ainsi que la désignation de M. Al-ansari Almashakbeh (**Jordanie**) en tant que l'un des deux représentants du GCDT auprès du Groupe ISCG. |

Le [**Document 10**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0010/) est une note de liaison reçue du Groupe ISCG et datée du 3 décembre 2018 par laquelle la version révisée du mandat actualisant la liste des représentants en vue d'y inclure M. Al-ansari Almashakbeh est soumise au GCR, au GCNT et au GCDT pour examen, commentaires et approbation. Le mandat révisé est basé sur les discussions qui ont eu lieu durant la réunion du GCDT et la session d'avril 2018 du Conseil ainsi que sur la version révisée de la Résolution 191 (Rév. Dubaï, 2018) (coordination des efforts entre les trois Secteurs).

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document. |

Dans le [**Document 24**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0024/fr) (Note de liaison reçue), le GCNT rend compte de son approbation de la proposition de révision du mandat du Groupe ISCG à sa réunion de décembre 2018 à Genève. En outre, conformément à la version révisée de la Résolution 191 (Rév. Dubaï, 2018), le GCNT a corrigé le mandat pour y ajouter la mention "Secrétariat général" et l'a transmis au Groupe ISCG ainsi qu'au GCDT et au GCR pour information.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec intérêt des mises à jour. |

## 9.2 Mise en correspondance des activités des commissions d'études de l'UIT-D, de l'UIT-T et de l'UIT-R

Le travail de mise en correspondance entre, d'une part, les commissions d'études, les groupes de travail et les sujets d'étude de l'UIT-T et, d'autre part, les Questions confiées aux commissions d'études de l'UIT-D a été entrepris par l'UIT-T et a commencé pendant la période d'études 2014‑2017. À cet égard, trois tableaux ont été créés: le Tableau 1: Mise en correspondance des Questions confiées à l'UIT-D avec les Questions confiées à l'UIT-T, y compris les sujets d'étude pertinents (en constante évolution); le Tableau 2: Tableau de mise en correspondance entre les Questions confiées à l'UIT-D et les Questions confiées à l'UIT-T; et le Tableau 3: Liste de Questions confiées à l'UIT-T susceptibles d'être reliées à des Questions de l'UIT‑D, même en l'absence de sujets d'étude de l'UIT-T planifiés/en cours pertinents.

Afin de faciliter la coordination et de renforcer davantage la collaboration entre les commissions d'études de l'UIT-D et les commissions d'études des autres Secteurs de l'UIT, la Commission d'études 1 et la Commission d'études 2 ont mis à jour ces trois tableaux à leur première réunion durant la période d'études 2018-2021 (avril-mai 2018) et ont poursuivi leurs travaux durant les réunions des groupes du Rapporteur de l'UIT-D en septembre et en octobre 2018. Le GCDT a soumis les trois tableaux de mise en correspondance actualisés à la réunion du GCNT en décembre 2018 pour commentaires et en vue de prendre toutes les mesures jugées nécessaires.

Dans le [**Document 9**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0009/fr) (Note de liaison envoyée), le GCDT présente les mises à jour concernant les trois tableaux qui mettent en correspondance les Questions confiées aux commissions d'études de l'UIT-D avec les sujets d'étude et les Questions confiées à l'UIT-T connexes que le GCDT a transmises au GCNT en décembre 2018.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document et a remercié les Présidents des commissions d'études de l'UIT-D ainsi que M. Arseny Plossky (**Fédération de Russie**) et M. Haim Mazar (**Groupe** **ATDI**) pour leur travail sans relâche pour mettre à jour les tableaux de manière si exhaustive en vue de renforcer la coordination entre les Secteurs. |

Dans le [**Document 41**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0041/fr) (Note de liaison reçue), les Présidents de la Commission d'études 1 et de la Commission d'études 2 de l'UIT-D présentent au GCDT les mises à jour apportées aux tableaux de mise en correspondance entre les différentes questions confiées à l'UIT-D, entre les questions confiées à l'UIT-D et à l'UIT-T et entre les questions confiées à l'UIT-D et à l'UIT-R afin de faciliter la collaboration. Compte tenu des doutes exprimés par de nombreux participants aux travaux des commissions d'études en ce qui concerne l'objectif des activités vastes et croissantes de mise en correspondance entre les trois Secteurs, la note vise également à leur permettre de mieux comprendre l'objectif des différents processus de mise en correspondance.

|  |
| --- |
| Le GCDT s'est félicité de la note de liaison, notant qu'elle était le fruit de débats approfondis tenus au sein des commissions d'études de l'UIT-D et que la note leur permettait de mieux comprendre que les tableaux de mise en correspondance visaient à recenser les questions présentant un intérêt mutuel et les entités responsables au sein des trois Secteurs de l'UIT, conformément à leur mandat et à la Constitution et à la Convention de l'Union, en vue d'améliorer l'échange d'informations au sein de l'Union sur les questions d'intérêt mutuel, de sorte que les entités responsables au sein de chaque Secteur sachent qui elles doivent contacter pour l'envoi et la réception de communications sur ces sujets.  |

Dans le [**Document 11**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0011/fr) (Note de liaison reçue), le **GCNT** fournit des tableaux de mise en correspondance mis à jour concernant les domaines d'intérêt commun aux commissions d'études de l'UIT-D et de l'UIT-T et aux commissions d'études de l'UIT-R et de l'UIT-T en ce qui concerne la coordination intersectorielle à l'UIT, et plus précisément: i) un tableau de mise en correspondance des questions confiées aux Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D intéressant les commissions d'études de l'UIT-T; et ii) un tableau de mise en correspondance des Groupes de travail de l'UIT‑R intéressant les commissions d'études de l'UIT-T.

Le **GCNT** a souligné que les mises en correspondance indiquent soit une coopération intersectorielle à l'UIT déjà en cours, soit une possibilité de nouvelle coopération intersectorielle, et il est à espérer qu'elles aideront les trois Secteurs à éviter tout chevauchement. Le GCNT a encouragé les commissions à "franchir l'étape suivante" et à engager une coordination bilatérale intersectorielle et s'est dit ouvert à toute suggestion qui permettrait d'améliorer la collaboration et la coopération entre les Secteurs de l'UIT. Le GCNT a également demandé à être informé de tout chevauchement ou double emploi éventuel des activités et a demandé que les observations lui soient communiquées d'ici au 30 août 2019.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec intérêt du document. |

Dans le[**Document 28**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0028/fr) (Note de liaison reçue), le **GCNT** fournit un tableau qui met en correspondance les Résolutions de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT et les Résolutions de l'AMNT, de la CMDT et de l'AR, en vue d'identifier les résolutions qui pourraient être rationalisées. Le GCNT souhaite que les observations lui soient soumises d'ici au 31 août 2019.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note avec intérêt du document. |

À sa réunion tenue du 10 au 14 décembre 2018, le GCNT avait souhaité savoir si l'inclusion de sujets d'étude qui évoluent rapidement dans les tableaux de correspondance était utile pour la collaboration et la coopération entre les Secteurs ou s'il serait suffisant d'inclure uniquement les Questions confiées aux commissions d'études. Dans le [**Document 38**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0038/fr) (Note de liaison reçue), la **Commission d'études 11 de l'UIT-T** a indiqué qu'à sa dernière réunion (qui s'est tenue du 6 au 15 mars 2019 à Genève), il avait été décidé de retirer des sujets d'étude des listes de mise en correspondance parce que les listes des Questions et des sujets d'étude connexes figurent déjà sur les sites web des commissions d'études. Étant donné que les tableaux comprendront dorénavant uniquement les Questions à l'étude, la Commission d'études 11 a indiqué qu'elle n'avait aucune mise à jour à apporter concernant les tableaux de mise en correspondance fournis par les commissions d'études de l'UIT-D.

Le GCNT souhaite que les observations lui soient soumises d'ici au 31 août 2019.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document. |

# 10 TRAVAUX PRÉPARATOIRES EN VUE DE LA CMDT-21

## 10.1 Invitations et contributions

Dans le **Document 39**, le BDT a présenté la proposition du Gouvernement de la **République fédérale démocratique d'Éthiopie** d'accueillir la CMDT-21 à Addis-Abeba pendant le dernier trimestre de 2021. Le BDT a indiqué que des consultations étaient en cours avec le Gouvernement de l'Éthiopie, par le biais de son Ministère de l'innovation et des technologies, afin de parvenir à un accord sur les conditions de la tenue de la CMDT-21 en dehors de Genève. La proposition du Gouvernement de l'Éthiopie sera soumise au Conseil de l'UIT à sa session du 10 au 20 juin 2019 à Genève pour approbation du lieu et des dates, conformément au numéro 42 de la Convention de l'UIT.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié l'Éthiopie pour son invitation aimable et généreuse, il s'est dit très favorable à la proposition et a noté qu'il était important de commencer à élaborer des plans concrets, notamment en ce qui concerne les décisions relatives aux réunions préparatoires régionales. Les groupes de travail par correspondance du GCDT sur la CMDT entameront leurs travaux en 2020. |

Dans le [**Document 33**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0033/) "Rationalisation de la Résolution 208 de la PP et des Résolutions 1 et 61 de la CMDT" (**Fédération de Russie**), il est proposé de supprimer la Résolution 61 (Rév. Dubaï, 2014) de la CMDT relative à la nomination et à la durée maximale du mandat des présidents et vice-présidents du GCDT et des commissions d'études de l'UIT-D, car la PP-18 a approuvé la nouvelle Résolution 208 sur ce sujet et celle-ci comporte un texte semblable à celui de la Résolution 61. Il ressort des discussions du GCDT que, bien que cette suppression soit justifiée, il sera nécessaire de modifier la Résolution 1 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT (Règlement intérieur du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT) afin de veiller à ce que tous les contenus pertinents soient pris en compte avant de supprimer la Résolution 61 à la CMDT-21.

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié la Fédération de Russie, a pris note avec satisfaction du document et est convenu d'en tenir compte lors des travaux préparatoires en vue de la CMDT-21 et dans les propositions visant à mettre à jour la Résolution 1 de l'UIT-D (Règlement intérieur). |

Dans le[**Document 34**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0034/fr),la Fédération de Russie propose que les Résolutions sur le SMSI et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 adoptées par la PP et la CMDT soient rationalisées à la CMDT-21, en particulier la Résolution 140 (Rév. Dubaï, 2018) de la PP intitulée "Rôle de l'UIT dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information et du Programme de développement durable à l'horizon 2030" et la Résolution 30 (Rév. Buenos Aires, 2017) de la CMDT intitulée "Rôle du Secteur du développement des télécommunications de l'UIT dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information, compte tenu du Programme de développement durable à l'horizon 2030".

|  |
| --- |
| Le GCDT a remercié la Fédération de Russie, a pris note avec satisfaction du document et est convenu d'en tenir compte lors des travaux préparatoires en vue de la CMDT-21. |

## 10.2 Séance de travail en petit groupe: processus préparatoire et format de la CMDT

Durant la séance de travail en petit groupe sur le processus préparatoire et le format de la CMDT, les participants ont souligné que les trois premiers jours de la CMDT précédente avaient été largement dédiés aux déclarations de politique générale. L'accent a été mis sur le fait que, au vu de l'expérience de la dernière Conférence de plénipotentiaires, les commissions devraient tenir leurs séances dès que possible et de préférence à partir du premier jour de la Conférence, et que les séances dédiées aux déclarations de politique générale pourraient se dérouler en parallèle avec les séances des commissions. Il a été en outre suggéré d'envisager d'organiser des sessions de dialogue/tables rondes la veille de l'ouverture de la CMDT.

Les discussions sur les réunions préparatoires régionales ont porté essentiellement sur la manière dont ces réunions pourraient gagner en efficacité. De l'avis général, ces réunions devraient se tenir juste avant/juste après ou en même temps que d'autres réunions préparatoires convoquées par des organisations régionales. Par ailleurs, le groupe a indiqué que la tenue de réunions interrégionales informelles pourrait aussi faciliter les échanges lors de la CMDT et suggéré de programmer ces réunions la veille de la dernière réunion du GCDT qui précède la CMDT.

Les participants ont souligné la nécessité d'équilibrer les travaux entre les commissions (en particulier les Commissions 3 et 4) et aussi de tenir des séances de commissions en parallèle, selon le cas. Il a été en outre suggéré de collaborer plus étroitement avec d'autres parties prenantes, notamment les établissements universitaires et les ONG, dans le cadre du processus préparatoire.

L'accent a été mis sur la nécessité de comprendre pleinement les incidences financières des propositions formulées à la Conférence, y compris concernant les initiatives régionales, avant de les adopter.

# 11 CALENDRIER DES RÉUNIONS ET MANIFESTATIONS DE L'UIT-D

Le [**Document 15**](https://www.itu.int/md/D18-TDAG24-C-0015/fr)"Calendrier des réunions et manifestations de l'UIT-D pour 2019-2022"donne un aperçu des principales réunions prévues pendant cette période, y compris la Conférence mondiale de développement des télécommunications, qui doit avoir lieu durant le dernier trimestre de 2021, conformément à la Résolution 77 (Rév. Dubaï, 2018) (planification des conférences, forums, sessions du Conseil pour 2019-2023). La Présidente du GCDT a rappelé le paragraphe 32 de la Section 11 de la Résolution 1 de l'UIT-D, qui dispose que les réunions du GCDT ne devraient pas se tenir en même temps que celles des commissions d'études et que la tenue des réunions du GCDT juste avant/juste après les réunions des commissions d'études et du SMSI avait pour conséquence la tenue de réunions durant quatre semaines consécutives au sein du Secteur du développement. Le regroupement des réunions principales des Secteurs est une approche qui a été soulevée à la Conférence de plénipotentiaires de 2018 et qui a été expressément rejetée par les membres, a‑t‑elle relevé. Les participants ont également demandé que le BDT s'efforce d'éviter de tenir des réunions en même temps que les réunions du Mobile World Congress.

|  |
| --- |
| Le GCDT a pris note du document et a insisté sur la nécessité d'éviter de tenir des réunions lors de fêtes religieuses, des réunions consécutives des commissions d'études, du GCDT et du SMSI et des conférences principales du Secteur. |

**ANNEXE 1**

**Présidente et Vice-Présidents du GCDT: domaines de travail**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Principaux domaines de travail | Responsables/co-responsables |
| 1 | Plan stratégique, plan opérationnel et Déclaration | **Mme Blanca Gonzalez** (Espagne)M. Christopher Kipkoech Kemei(Kenya)M. Wim Rullens (Pays-Bas) |
| 2 | Règlement intérieur de l'UIT-D(Résolution 1 de la CMDT) | **Mme Regina Fleur Assoumou Bessou**, Présidente, Commission d'études 1 (Côte d'Ivoire)M. Nguyen Quy Quyen (Viet Nam) |
| 3 | Collaboration avec les autres Secteurs | **M. Arseny Plossky** (Fédération de Russie)M. Al-ansari Almashakbeh (Jordanie) |
| 4 | Renforcement des capacités et établissements universitaires | **M. Ahmad Reza Sharafat**, Président, Commission d'études 2 (République islamique d'Iran)M. Abdulkarim Ayopo Oloyede (Nigeria)M. Hugo Darío Miguel (Argentine)M. Tariq H Alamri (Arabie saoudite) |
| 5 | Secteur privé | **M. Kishore Babu GSC Yerraballa** (Inde)M. Al-ansari Almashakbeh (Jordanie) |
| 6 | Mandat du GCDT (Résolution 24 de la CMDT) | **Mme Roxanne McElvane Webber** (États‑Unis d'Amérique) |

**ANNEXE 2**

Résumé des séances de travail en petit groupe de la réunion de 2019 du GCDT

# 1 Thèmes liés aux processus et à la gouvernance

## 1.1 Création de partenariats et mobilisation de ressources pour les projets

Principaux points à retenir:

• Le Bureau de développement des télécommunications (BDT) adoptera une approche axée sur une plate-forme multipartite, en tenant compte des intérêts et des capacités complémentaires de toutes les parties, et pas uniquement des pays bénéficiaires.

• Le BDT envisagera d'adopter une approche flexible et modulaire pour la conception des projets (structure de gouvernance, type d'accords et calendrier) et leur mise en œuvre (partenariats/projets mondiaux et régionaux que de nouveaux partenaires peuvent rejoindre aux différentes étapes).

• Le BDT et ses membres redoubleront d'efforts pour mieux faire connaître les travaux de l'UIT, notamment s'agissant des perspectives de partenariat, et pour étudier la possibilité de nouer des alliances plus stratégiques avec des banques de développement et d'autres institutions des Nations Unies.

• Les participants ont rappelé le rôle central que jouent les membres de l'UIT-D en vue de promouvoir les travaux de l'UIT-D et d'appuyer les efforts déployés pour mobiliser des ressources au profit des initiatives et des projets à l'échelle régionale.

Résumé des discussions:

La séance en petit groupe du Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) de l'UIT sur la création de partenariats et la mobilisation de ressources pour les projets a été organisée dans le but de renforcer les partenariats stratégiques (y compris sur le plan de la mobilisation de ressources) avec différentes parties prenantes. Les discussions ont essentiellement porté sur la nécessité d'adopter une approche axée sur une plate-forme multipartite, qui permettrait d'adapter les projets pour répondre aux besoins des bénéficiaires, des donateurs et des autres partenaires. En particulier, les participants sont convenus de la nécessité de mieux comprendre les motivations des acteurs du secteur privé et de chercher à les harmoniser davantage avec celles des pays bénéficiaires.

Il a été recommandé d'adopter une approche plus flexible et modulaire pour la conception et la mise en œuvre des projets. Afin que le projet bénéficie à tous les partenaires, de manière équitable, il conviendrait que la structure du projet tienne compte de leurs intérêts et de leurs compétences. Il est nécessaire que les types d'accords et de partenariats soient souples, pour permettre aux partenaires de les rejoindre à différents stades.

Les participants ont évoqué des tribunes pour l'échange d'informations et de possibilités, tout en reconnaissant que le contexte actuel en matière de collecte de fonds est très concurrentiel. Ils sont convenus de la nécessité d'intensifier les efforts pour mieux faire connaître les travaux et le portefeuille de projets de l'UIT. Il a été recommandé que l'UIT continue d'étudier la possibilité de

lancer des projets à large échelle, avec des partenaires stratégiques tels que des banques de développement et d'autres institutions des Nations Unies pour i) accroître la visibilité de l'UIT, ii) éviter les double-emplois et iii) s'ouvrir à de nouvelles sources de financement et à de nouveaux partenaires.

En outre, les participants ont échangé des données d'expérience nationales sur les partenariats public-privé (PPP) et mis en lumière l'importance de disposer d'une législation nationale et de systèmes adaptés pour assurer le bon fonctionnement de ces partenariats. Un quatrième "P" a été évoqué, pour placer les "personnes" (la société civile) au centre et, ainsi, faire en sorte que l'approche soit davantage inclusive. En outre, les participants ont évoqué le concept de "partenaire pilier", qui fait référence aux acteurs clés pour qui les enjeux d'un projet sont de taille, et qui souhaitent donc que ce projet soit fructueux.

Enfin, les participants ont reconnu que la collecte de fonds est concurrentielle. L'UIT est un catalyseur, étant donné qu'elle réunit déjà un grand nombre de parties prenantes, mais il est nécessaire que ses membres appuient ses efforts pour mobiliser des ressources. Il a donc été recommandé que les membres de l'UIT participent activement à la promotion des travaux menés par le BDT dans le cadre des partenariats.

## 1.2 Le rôle de la présence régionale

Les discussions des participants ont notamment donné lieu à des suggestions quant à la manière dont les bureaux régionaux et les bureaux de zone peuvent mieux répondre aux besoins des membres, représenter l'UIT dans son ensemble, tirer parti du fait que l'UIT fait partie du système des Nations Unies au sens large en collaborant avec les coordonnateurs résidents des Nations Unies et œuvrer à accroître sa présence au service des pays. Les bureaux hors siège devraient assurer le suivi et l'évaluation des projets sur le terrain et faciliter les échanges d'information entre les membres. Il a été suggéré d'envisager d'organiser un nombre précis de réunions en ligne et de réunions traditionnelles avec les pays et de les consigner dans un calendrier à transmettre aux membres.

Il conviendrait d'examiner les ressources humaines et financières nécessaires à la lumière des ressources disponibles limitées. À cet égard, il conviendrait également d'examiner les procédures financières, les transferts de fonds pour des projets spécifiques dans la région ainsi que les contrôles connexes.

En outre, les participants ont souligné la nécessité de faire en sorte que les bureaux régionaux et les bureaux de zone soient dotés des compétences adéquates pour être à même de fournir une assistance directe aux membres. Ils ont également mis en exergue la nécessité de mieux faire connaître les travaux des commissions d'études aux pays et de renforcer les capacités des fonctionnaires des bureaux hors siège.

Les participants ont examiné la nécessité de renforcer la collaboration et les synergies entre les bureaux régionaux et les bureaux de zone et les autres Secteurs de l'UIT. À cette fin, il conviendrait de clarifier encore le rôle que jouent les différents acteurs de la coopération entre les Secteurs et les bureaux hors siège, ainsi que les relations qui existent entre eux.

En outre, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de respecter les recommandations du Corps commun d'inspection (CCI).

## 1.3 Processus préparatoire et modalités de la CMDT

Déclarations de politique générale, réunions préparatoires régionales, réunions interrégionales, commissions de la CMDT, autres parties prenantes et initiatives régionales.

Les participants ont souligné que les trois premiers jours de la CMDT précédente avaient été largement dédiés aux déclarations de politique générale. Ils ont mis l'accent sur le fait que, au vu de l'expérience de la dernière Conférence de plénipotentiaires, les commissions devraient tenir leurs séances dès que possible et de préférence à partir du premier jour de la Conférence, et que les séances dédiées aux déclarations de politique générale pourraient se dérouler en parallèle des séances des commissions. Il a été en outre suggéré d'envisager d'organiser des sessions de dialogue/tables rondes la veille de l'ouverture de la CMDT.

Les discussions sur les réunions préparatoires régionales ont porté essentiellement sur la manière dont ces réunions pourraient gagner en efficacité. De l'avis général, elles devraient se tenir juste avant/juste après ou en même temps que d'autres réunions préparatoires convoquées par des organisations régionales. Par ailleurs, le groupe a indiqué que la tenue de réunions interrégionales informelles pourrait aussi faciliter les échanges lors de la CMDT et a suggéré de programmer ces réunions la veille de la dernière réunion du GCDT qui précède la CMDT.

Les participants ont souligné la nécessité d'équilibrer les travaux entre les commissions (en particulier les commissions 3 et 4) et de tenir des séances de commissions en parallèle, selon le cas. En outre, il a été suggéré de collaborer plus étroitement avec d'autres parties prenantes, notamment les établissements universitaires et les ONG, dans le cadre du processus préparatoire.

L'accent a été mis sur la nécessité de comprendre pleinement les incidences financières des propositions formulées à la Conférence, y compris concernant les initiatives régionales, avant de les adopter.

## 1.4 Commissions d'études de l'UIT-D – accroissement de l'efficacité

Principaux points à retenir:

**•** Il serait possible de favoriser des **discussions approfondies au sein des Commissions d'études de l'UIT-D** en veillant à ce que des experts participent aux travaux et en offrant aux parties prenantes la possibilité d'échanger des données d'expérience (rencontres individuelles, collaboration et échanges de données en ligne, etc.), en dehors du cadre formel des commissions d'études.

• La teneur des documents produits est globalement satisfaisante, mais les efforts doivent s'intensifier pour **présenter et diffuser** ces rapports et ces lignes directrices et pour **mieux les faire connaître**. Il est souhaitable d'établir des rapports de synthèse thématiques et de modifier les rapports existants, afin de veiller à refléter l'évolution de l'environnement numérique.

• Les pays de certaines régions pourraient tirer un meilleur parti de **produits qui sont adaptés aux besoins particuliers des régions**. Pour parvenir à adopter cette perspective régionale et disposer d'un plus grand nombre de contributions détaillées soumises par les pays, une solution pourrait être de collaborer plus étroitement avec les bureaux régionaux et les bureaux de zone.

Résumé des discussions:

1) Concernant les améliorations qu'il serait possible d'apporter aux **Commissions d'études de l'UIT-D en tant que plates-formes d'échange**, les points ci-après ont été soulevés:

– Garantir **une structure de travail et un plan de gestion du temps plus souples** en prévoyant, pour chaque groupe du Rapporteur, un temps proportionnel au nombre de contributions reçues pour examen. Cela nécessiterait un plan de gestion du temps souple, qui serait défini à l'expiration du délai pour la soumission des contributions. Par ailleurs, il faudrait éviter de modifier le plan de gestion du temps à une date trop rapprochée de celle de la réunion, pour permettre aux membres de préparer leur participation concernant certaines questions présentant un intérêt. Il pourrait donc être nécessaire de prolonger le délai de 12 à 30 jours.

– Encourager une **utilisation plus active du site web collaboratif**, qui facilite l'échange d'informations en ligne pendant et entre les réunions (par exemple, utiliser la plate‑forme pour mettre en relation les membres souhaitant poser des questions précises avec des membres qui ont une expérience dans un domaine spécifique).

– Encourager les "**rencontres express**", en organisant des séances d'échange de fond pour faciliter le partage de données d'expérience entre certains pays et certaines parties prenantes, en vue de mieux comprendre les points communs, les différences et les enseignements à retenir.

– Encourager la **participation des auteurs de contributions** pour garantir un niveau de compétence suffisant en vue de répondre aux questions plus détaillées que les autres membres soulèvent suite à la présentation des contributions.

– Encourager des **discussions ouvertes entre les membres des équipes de direction** dans le but, par exemple, d'examiner les mesures qui sont prises par chacun des membres et d'identifier les problèmes pour mieux mesurer les progrès accomplis, etc.

2) S'agissant de la qualité des **documents produits par les Commissions d'études de l'UIT-D** et de leur utilité pour les membres de l'UIT, les points ci-après ont été soulevés:

– **Distribution des documents produits/des rapports**: les rapports sont de bonne qualité et il est nécessaire que les pays en prennent davantage connaissance et en tirent parti pour répondre à leurs priorités nationales. Une solution possible serait d'organiser davantage de réunions d'experts et d'échanges dans les régions sur les questions à l'étude et sur les documents produits sur ces questions.

– **Regrouper les documents produits/les rapports**: centraliser toutes les informations relatives à une question dans un unique document et envisager de réviser les rapports existants plutôt que de rédiger un nouveau rapport sur la même question. Les parties des rapports qui portent sur plusieurs Questions pourraient être regroupées et intégrées dans des rapports thématiques.

– **Révision des documents/rapports existants**: envisager de réviser les rapports sur les questions qui concernent plusieurs périodes d'études plutôt que d'en rédiger de nouveaux (comme cela est fait actuellement pour les Recommandations de l'UIT-D et au sein des Commissions d'études de l'UIT-R).

– **Rapports par région**: les rapports, les lignes directrices et/ou les conclusions pourraient être ajustés pour répondre aux besoins particuliers des différentes régions.

– **Vocabulaire et convivialité des rapports**: les participants ont encouragé à adopter une **présentation plus conviviale et plus ciblée** pour les documents et les rapports et d'utiliser un **vocabulaire simple** pour expliquer les questions techniques complexes, faisant observer que les décideurs ne sont pas nécessairement des experts techniques.

3) Concernant le fait d'**élaborer des contributions de qualité pour produire d'excellents résultats**, il a été suggéré de **travailler plus étroitement avec les bureaux régionaux**. Les données nationales qui sont collectées dans les pays des différentes régions pourraient être mises à la disposition des commissions d'études pour des études spécifiques, grâce à une collaboration étroite entre les Vice-Présidents des groupes régionaux des Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D et les directeurs et les coordonnateurs des bureaux régionaux et des bureaux de zones. Des groupes régionaux pourraient être créés dans le cadre des Commissions d'études de l'UIT-D ou de certaines questions à l'étude, comme c'est le cas pour les Commissions d'études de l'UIT-T.

# 2 Thèmes liés au programme

## 2.1 Données et statistiques relatives aux TIC

Principaux points à retenir:

• La confiance envers les données, leur pertinence, leur visibilité, leur accessibilité et la coopération sont essentielles pour rétablir la position de l'UIT en tant que principale source mondiale pour les statistiques relatives aux TIC.

• Il convient de faire preuve de pragmatisme et de réalisme lors de l'inclusion de nouveaux indicateurs dans l'Indice de développement des TIC (IDI). Il faut revoir le cadre conceptuel et mettre l'accent sur les indicateurs pour lesquels on dispose d'un grand nombre de données de qualité.

• Le fait de diviser le rapport "Mesurer la société de l'information" en un ensemble de rapports plus courts, plus ciblés et percutants présente des avantages et des inconvénients. Il est nécessaire d'étudier les répercussions en termes de coûts, notamment concernant la traduction vers toutes les langues officielles de l'UIT.

• Il conviendrait que l'analyse de l'IDI tienne compte de plusieurs facteurs, notamment la taille du pays, et qu'elle ne se contente pas d'établir des classements mais qu'elle génère également des recommandations en matière de politiques.

Résumé des discussions:

Les discussions sur les données et les statistiques relatives aux TIC se sont axées sur trois questions. La première était de savoir comment rétablir la position de l'UIT en tant que principale source mondiale pour les données relatives aux TIC. Il a été établi que la confiance envers les données, leur pertinence, leur visibilité, leur accessibilité et la coopération avec les différentes parties prenantes sont des facteurs essentiels. Il est possible d'améliorer la visibilité et l'accessibilité des données en garantissant un accès gratuit et aisé aux statistiques via le site web de l'UIT. Cela permettrait d'éviter que les utilisateurs s'adressent à d'autres organisations qui utilisent les données de l'UIT sans lui attribuer de crédit. Il est possible de renforcer la confiance en veillant à ce que le site web présente la version la plus récente des méthodologies. En élaborant des méthodologies et en collectant des données sur les nouvelles tendances et les nouveaux services tels que les réseaux sociaux, les OTT, l'Internet des objets et l'intelligence artificielle, l'UIT restera un acteur de premier plan. Il est important de renforcer les partenariats existants et d'en créer de nouveaux avec d'autres acteurs, notamment l'OCDE et Eurostat, et avec les autres Secteurs de l'UIT. Il est possible d'améliorer le fonctionnement des groupes d'experts en tirant parti des vastes connaissances des membres des commissions d'études lors de l'élaboration d'indicateurs sur de nouvelles questions telles que l'attribution des fréquences. Les délégués de l'UIT devraient avoir automatiquement accès aux réunions en ligne des groupes d'experts, par exemple via leur compte TIES.

La deuxième question était axée sur les problèmes rencontrés dans le calcul de l'indice IDI pour 2018 et sur les solutions envisageables pour la publication de l'indice IDI en 2019. Il a été noté que, lors de la modification de l'IDI en 2017, il a été proposé d'inclure des indicateurs dans l'indice, mais le cadre conceptuel de base n'a pas été défini, ce qui a rendu l'indice instable. Certains des nouveaux indicateurs, tels que la couverture des réseaux mobiles, sont pertinents mais d'autres ne sont pas complètement harmonisés entre les pays, et peu de données sont disponibles pour ces indicateurs. À l'heure actuelle, une trop grande quantité de données doit être analysée. Avant d'inclure un nouvel indicateur, il conviendrait d'évaluer si suffisamment de données de qualité sont disponibles. L'UIT devrait faire preuve de réalisme et de pragmatisme. Il conviendrait de renforcer les partenariats avec les autres organisations internationales et régionales, les ONG, les établissements universitaires, etc. et les pays devraient pouvoir accéder aux données brutes.

La troisième question était de savoir si le rapport "Mesurer la société de l'information" devait être publié sous la forme d'un unique rapport ou d'un ensemble de rapports plus courts et plus ciblés, ce qui permettrait également une publication plus rapide des données. Un certain nombre de délégués ont fait observer que la publication sous la forme d'un ensemble de rapports plus courts renforcerait la visibilité et l'impact des données de l'UIT, tandis que d'autres ont noté que, dans la mesure où de nombreux rapports différents sont publiés chaque année, par l'UIT et par d'autres organisations, il était préférable de continuer de publier un unique rapport. Dans tous les cas, il conviendrait d'étudier les répercussions financières, notamment concernant la traduction de tous les rapports vers toutes les langues officielles. Plusieurs suggestions d'ordre analytique ont été formulées. Les classements établis selon l'IDI devraient s'accompagner de recommandations pour que les pays améliorent leur classement. Le rapport devrait également comporter une analyse de l'incidence de divers facteurs sur le classement, notamment la taille du pays, et les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement devraient faire l'objet d'un examen séparé. En outre, les participants ont manifesté un grand intérêt pour l'analyse du panier des prix.

## 2.2 L'innovation à l'UIT-D

Principaux points à retenir:

• Instaurer une culture de l'innovation à l'UIT: l'UIT devrait incorporer le facteur d'innovation dans ses produits et ses services en créant dans un esprit de coopération avec les membres et en promouvant l'esprit d'entreprise, en élaborant des modèles d'activité innovants, en prenant en compte l'innovation dans la gestion des risques et en créant un laboratoire d'innovation.

• Encourager les membres à contribuer à l'adaptation des innovations centrées sur les TIC: il conviendrait de mettre en place une plate-forme nationale, régionale ou mondiale pour faciliter les interactions entre les acteurs (y compris ceux issus de la diaspora) et partager les exemples de réussite, les bonnes pratiques, les problèmes et les solutions.

• Adapter l'assistance aux pays: il conviendrait de prendre des dispositions pour élaborer une feuille de route de l'innovation, un cadre institutionnel pour sa mise en œuvre ainsi qu'un cadre de mesure pour contribuer à adapter les innovations centrées sur les TIC.

• Contribuer à accélérer le programme des pays en faveur de l'innovation: un Fonds de soutien à l'innovation pourrait être créé pour accélérer le programme des pays en faveur de l'innovation.

Résumé des discussions:

# 1 Comment l'UIT peut-elle instaurer une culture de l'innovation à tous les niveaux de l'organisation?

– Lors de l'élaboration des produits et des services, l'UIT doit incorporer le facteur d'innovation en créant dans un esprit de coopération avec les États Membres et en les faisant participer (toutes les parties prenantes, les jeunes, les hommes et les femmes, les personnes handicapées et les personnes ayant des besoins particuliers) en adoptant une approche structurée aux premiers stades.

– D'autres propositions visaient à promouvoir l'entrepreneuriat, à créer des cadres pour atteindre les objectifs fixés par les États Membres et à élaborer des modèles d'activité innovants pour répondre de façon durable aux objectifs.

– Les participants à la séance de travail en petit groupe ont également fait observer le manque d'espaces dédiés à l'expérimentation à l'UIT et ont proposé que l'UIT mette en place un laboratoire d'innovation.

# 2 Comment les membres de l'UIT pourraient-ils contribuer à adapter l'assistance fournie aux différents pays afin de promouvoir des écosystèmes de l'innovation centrée sur les TIC?

– Une plate-forme est nécessaire pour travailler en groupes avec toutes les parties prenantes, pour leur permettre de développer l'innovation au sein de leurs communautés à un stade précoce.

– Il conviendrait d'encourager les pays à présenter leurs innovations, leurs produits et leurs services pour permettre à d'autres pays de trouver des solutions pour faire face à des problèmes similaires. Par exemple, les bureaux régionaux peuvent envisager de mettre en place un système qui leur permettrait de mettre en avant des idées innovantes spécifiques soumises par un pays en particulier.

– Les pays peuvent échanger des bonnes pratiques par le biais de l'UIT.

– Les pays ont besoin d'entités nationales pour guider leurs innovations. Ces entités devraient élaborer un programme national en matière d'innovation et des mécanismes en faveur du développement, et bénéficier d'une assistance pour établir des feuilles de route pour la mise en œuvre à différentes échelles.

# 3 Quelle pourrait être la contribution des pays en ce qui concerne l'échange de bonnes pratiques, le suivi des capacités en matière d'innovation dans le domaine des TIC et l'élaboration de plans d'action visant à combler les écarts croissants en matière d'innovation numérique?

– Il conviendrait que l'UIT crée un indicateur fondamental de performance pour permettre aux pays de surveiller et de mesurer les progrès en matière d'innovation sur leur territoire.

– Le Fonds de soutien à l'innovation peut aider à accélérer le programme en faveur de l'innovation.

## 2.3 Infrastructure de réseau de télécommunication/TIC

Principaux points à retenir:

• Recueil d'études de cas concernant la connectivité sur le dernier kilomètre, par exemple des modèles commerciaux et financiers, des règlements et des politiques, et élaboration de lignes directrices sur les solutions possibles.

• Création d'une plate-forme pour faire participer les différentes parties prenantes et promotion de la collaboration concernant la connectivité et les services sur le dernier kilomètre.

• Promotion de la visibilité et de l'utilisation des cartographies du large bande, par exemple en ajoutant un lien sur les pages web des régulateurs et des ministères chargés des TIC.

• Promotion des incidences et des avantages du passage de la radiodiffusion analogique à la radiodiffusion numérique dans des régions et des pays spécifiques.

Résumé des discussions:

La discussion sur l'infrastructure de réseau de télécommunication/TIC s'est axée sur les questions suivantes:

1) Comment l'UIT et le BDT peuvent-ils aider le plus efficacement les pays à améliorer leur connectivité sur le dernier kilomètre?

2) Comment pouvons-nous utiliser au mieux les informations figurant dans les cartographies du large bande?

3) À quels obstacles les pays se heurtent-ils pour effectuer le passage à la radiodiffusion numérique et comment l'UIT peut-elle les aider?

Lors de l'examen de la question 1, les participants ont reconnu que, bien qu'il existe différentes ressources concernant la connectivité sur le dernier kilomètre, les supports sont difficilement accessibles. Ils ont également reconnu que les disparités en matière de connectivité sur le dernier kilomètre existent à fois au sein des pays et entre pays voisins. Les principales suggestions consistent à:

– recueillir des études de cas concernant la connectivité sur le dernier kilomètre et présenter les données d'expérience et les pratiques des pays, leurs modèles d'activité, leurs politiques et leur réglementation;

– prendre en considération les modèles de réseaux communautaires dans les stratégies et les réglementations adoptées par les régulateurs;

– élaborer des politiques et des règlements pour promouvoir la connectivité sur le dernier kilomètre entre les pays et au sein des pays;

– mener une réflexion novatrice sur des modèles financiers, commerciaux et fiscaux pour promouvoir la connectivité sur le dernier kilomètre;

– créer une plate-forme pour faire participer les parties prenantes (par exemple, grâce au partage d'exemples de réussite et de cas commerciaux) et promouvoir la coopération entre les opérateurs de systèmes à satellites et les opérateurs de systèmes de Terre pour assurer la connectivité sur le dernier kilomètre;

– utiliser le Fonds d'accès et de service universels pour les projets relatifs à la connectivité sur le dernier kilomètre;

– élaborer de nouveaux modèles d'activité pour mobiliser des fonds complémentaires.

Concernant la question 2, les participants ont reconnu l'importance des données qui sont collectées actuellement et qui figurent sur la cartographie du large bande. Ces données fournissent des informations fiables sur le large bande, par exemple sur le plan des investissements. Sur la base d'un autre exemple fourni par une ONG, il a été rappelé que l'accès à la cartographie du large bande favorise l'innovation et permet aux utilisateurs d'envisager de nouvelles solutions aux problèmes de connectivité. Des recommandations ont été formulées pour accroître la visibilité de la cartographie du large bande sur le site web de l'UIT et sur d'autres plates‑formes, afin que davantage de personnes puissent utiliser et enrichir la cartographie. Les régulateurs et les ministères chargés des TIC pourraient par exemple être invités à ajouter un lien vers la cartographie du large bande sur leur site web. Enfin, il a été suggéré de demander aux pays de fournir des données.

Concernant la question 3, les participants ont reconnu que les questions liées au passage à la radiodiffusion numérique sont au cœur des politiques nationales. Il a été proposé de promouvoir les incidences et les avantages de cette transition (par exemple, grâce à des ateliers et à des plates‑formes) et le rôle que joue l'UIT dans l'élaboration des politiques et des règlements et dans leur mise en œuvre à l'échelle nationale.

## 2.4 Renforcement des capacités et des compétences

Principaux points à retenir:

• L'UIT devrait élargir la portée de ses activités de renforcement des capacités, former les personnes défavorisées aux compétences numériques et connecter ceux qui ne le sont pas. La formation des formateurs constitue une approche satisfaisante à cet égard.

• L'UIT devrait également dispenser une formation aux décideurs, y compris ceux qui œuvrent dans les secteurs autres que les TIC. Cette formation devrait être axée sur les politiques et ne pas avoir un caractère trop technique.

• La formation certifiée est la meilleure approche pour renforcer les capacités, étant donné qu'elle crée de la valeur ajoutée et qu'elle a plus d'impact.

• Les organisations régionales de télécommunication et les réseaux communautaires locaux devraient jouer un rôle pour identifier les lacunes et atteindre tous les citoyens.

Résumé des discussions:

Environ 30 délégués ont participé à la séance en petit groupe, y compris des représentants de pays et de missions basées à Genève. Les trois questions ont retenu toute l'attention nécessaire, et tout particulièrement la question 3 relative à l'élargissement de la portée des travaux de l'UIT sur le renforcement des capacités et des compétences pour atteindre d'autres publics cibles. Les participants ont convenu que les cours de formation certifiés et structurés ont une plus grande valeur et un plus fort impact que les ateliers classiques de renforcement des capacités. En plus des cours proposés actuellement sur la plate-forme de l'Académie de l'UIT, il est également nécessaire de dispenser une formation aux décideurs axée sur la prise de décision plutôt que sur les aspects techniques. Il a été convenu que l'UIT devrait élargir la portée de ses travaux de renforcement des capacités et dispenser une formation aux personnes qui sont défavorisées et qui sont extérieures au secteur des TIC. Afin de connecter les personnes qui ne le sont pas actuellement, il est nécessaire de dispenser une formation en matière de compétences numériques de base, à l'intention de tous les individus, quel que soit leur âge. Ces travaux de renforcement des capacités pourraient être menés à bien en faisant participer les réseaux communautaires locaux et en mettant en place et en œuvre des cours de formation des formateurs. Les organisations régionales de télécommunication pourraient contribuer à mettre en correspondance les initiatives de renforcement des capacités, à sélectionner des experts et à identifier les lacunes et les besoins en matière de compétences numériques au sein des régions. Le fait d'adopter une approche interrégionale pourrait améliorer les activités de renforcement des capacités et accroître leur impact.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Une fois désignée, la Vice-Présidente représentant la région des Amériques, Mme Amparo Arango Echeverri (**République dominicaine**) a participé à distance à la réunion. Les Vice-Présidents du GCDT M. Nquyen Quyen (**Viet Nam**), M. Kishore Babu Yerraballa (**Inde**), M. Hugo Dario Miguel (**Argentine**), M. Tariq Alamri (**Arabie Saoudite**) et Mme Aichurok Maralbek Kyzy (**République kirghize**) n'ont pas pu assister à la réunion. [↑](#footnote-ref-1)
2. i) Infrastructure et gestion du spectre; ii) Cybersécurité et applications TIC; iii) Environnement réglementaire et commercial; iv) Inclusion numérique; v) Renforcement des capacités; vi) Données et statistiques relatives aux TIC; vii) Télécommunications d'urgence, changements climatiques, déchets d'équipements électriques et électroniques, pays les moins avancés (PMA), pays en développement sans littoral (PDSL) et petits États insulaires en développement (PEID); viii) Projets de l'UIT-D; ix) Innovation; x) Questions relatives aux membres, aux partenariats et au secteur privé. [↑](#footnote-ref-2)
3. Les principaux domaines de travail des membres du Bureau du GCDT sont présentés dans l'Annexe 1 du présent rapport. [↑](#footnote-ref-3)
4. Le plan présente la vision, la mission, les valeurs et cinq buts stratégiques pour l'Union; un ensemble d'objectifs communs; le cadre UIT de présentation des résultats, y compris les quatre objectifs pour l'UIT-D adoptés à la CMDT-17; les liens existants avec le Programme 2030 et les ODD; et les liens existants avec le plan financier, y compris les ressources qui seront attribuées aux buts, aux objectifs et aux produits. [↑](#footnote-ref-4)
5. Pour la Commission d'études 1 de l'UIT-D, il s'agit des Questions suivantes: Question 1/1 sur le déploiement du large bande dans les pays en développement; Question 2/1 sur le passage à la radiodiffusion numérique et son adoption, ainsi que la mise en œuvre de nouveaux services; Question 4/1 sur les politiques économiques et les méthodes de détermination des coûts des services; Question 5/1 sur les TIC pour les zones rurales et isolées; et Question 7/1 sur l'accès aux télécommunications/TIC des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers;

 Pour la Commission d'études 2 de l'UIT-D, il s'agit des Questions suivantes: Question 1/2 sur la création des villes et des sociétés intelligentes; Question 4/2 sur la conformité et l'interopérabilité, ainsi que la lutte contre la contrefaçon des équipements TIC et le vol de dispositifs mobiles; et Question 7/2 sur l'exposition des personnes aux champs électromagnétiques. [↑](#footnote-ref-5)
6. On trouvera dans l'**Annexe 2** un résumé détaillé des séances de travail en petit groupe. [↑](#footnote-ref-6)
7. Ce rapport a été soumis par le Groupe du Rapporteur pour la Question 2/1 (Passage à la TNT et mise en œuvre de nouveaux services). [↑](#footnote-ref-7)
8. Ce rapport a été soumis par le Groupe du Rapporteur pour la Question 1/2 (villes intelligentes/TIC au service du développement socio-économique). [↑](#footnote-ref-8)
9. Dans une note de liaison datée du 3 décembre 2018, le nouveau mandat du Groupe ISCG a été transmis au GCR, au GCNT et au GCDT pour examen, commentaires et approbation. [↑](#footnote-ref-9)
10. À cette fin, le Groupe ISCG est également convenu de transmettre une note de liaison au GCR, au GCNT et au GCDT demandant que ce tableau de correspondance soit mis à jour régulièrement. [↑](#footnote-ref-10)
11. Le Groupe ISCG tiendra sa prochaine réunion durant la réunion du GCDT-20, qui doit se tenir du 24 au 27 mars 2020. Au besoin, le Groupe ISCG pourra tenir une réunion électronique conjointement avec la réunion du GCNT-19 (qui se tiendra du 23 au 27 septembre 2019). [↑](#footnote-ref-11)